

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Abstraction révolutionnaire et réalisme catholique  
 Le problème juridique de l'application des sanctions à l'Italie  
 « Les quatre Evangiles en un seul » de Tatién  
 En quelques lignes...  
 En quittant l'A. C. J. B...  
 L'« Alexandre le Grand » de Jean-Gustave Drosen

Augustin COCHIN  
 Mario BRACCI  
 Lucien CERFAUX  
 \*\*\*  
 Giovanni HOYOIS  
 Jacques-Benoist MÉCHIN

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Règle de saint Benoît, Mgr J. Schyrgens.

## La Semaine

Le sévère avertissement donné à *Rex* par l'Episcopat belge suffira-t-il pour mettre un terme à l'aventure *rexiste*? Nous croyons connaître assez le chef de *Rex* pour oser affirmer qu'aussi longtemps que des voix autorisées — et nous pensons avant tout à celle de notre ami Mgr Picard — ne diront pas nettement aux *Revistes* que M. Léon Degrelle — car *Rex*, c'est lui — ne mérite pas leur confiance, pour telle et telle raison, la triste expérience se poursuivra...

Que l'on nous permette d'abord de reproduire aujourd'hui, au début de ces notes sur *Rex*, ce que nous écrivions, ici, le 5 juillet dernier :

*On a laissé aller les choses trop loin. Il eût fallu dénoncer plus tôt certains mensonges flagrants, des duperies éhontées, des malentendus habilement provoqués et malignement entretenus. Notre cher ami, le trop bon, trop généreux et trop charitable Mgr Louis Picard, a cru et croit encore qu'il valait mieux se taire, ne pas révéler la façon indigne dont, depuis près de deux ans, le « chef » de *Rex* n'a cessé de le traiter, lui, sans lequel *Rex* ne serait pas... « Il ira de plus en plus fort jusqu'à la culbule finale », répète-t-il. Peut-être. Mais, en attendant, que d'énergies gaspillées, quelle belle ardeur dépensée inutilement dans un mouvement qui apparaît sans issue. Et l'aventure n'est peut-être pas si près de finir, car le « chef » de *Rex* s'y entend magistralement à brouiller les choses et à entretenir les équivoques favorables à ses desseins, d'ailleurs très flous et essentiellement variables. D'abord, on ne travaillait que dans le religieux, on « cléricaisait » à outrance, prônant on ne sait trop quel totalitarisme religieux et quel mysticisme de très mauvais aloi. On proclamait ne vouloir faire que des catholiques 100 % et on réclamait des saints partout. On évolua lentement vers le politique, y transportant, pour l'exploiter, la flamme purement religieuse allumée par l'Action catholique. Pour le moment, chassé du terrain religieux, on est de plus en plus politique. On, fait même de la démagogie. On flatte la souveraineté du peuple, on réclame le vote des femmes, on veut le referendum, etc., etc. Les variations de *Rex* ne manquent ni de piquant, ni de drôlerie et on pourrait aligner les contradictions. Le malheur est que *Rex* compromet la religion, fanatise, sectarise, cléricalise d'insupportable manière. Le malheur est que ces appels furieux au dévouement pour le Christ-Roi, à la sainteté intégrale, au totalitarisme catholique; que ce spectacularisme agaçant, parce qu'il met en cause ce que nous avons de plus précieux, de plus cher et de plus délicat; que ce préchi-prêcha qui dessert l'Evangile et l'Eglise plus qu'il ne les exalte — le malheur est que tout ce bruyant « apostolat » n'hésite pas à recourir à des moyens dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont loin d'être les moyens héroïquement vertueux pratiqués par les saints; loin même, parfois, d'être les moyens simplement honnêtes des chrétiens ordinaires... Quand on monte*

*tous les jours sur les tréteaux pour s'offrir en victime au Christ-Roi, quand on affiche à tous les carrefours son amour de Dieu et que l'on prend le monde à témoin de sa soif du martyre, il faudrait aussi avoir le culte de la justice et de la vérité, sans quoi, tôt ou tard...*

« *Rex* compromet la religion! » Moins de cinq mois après, NN. SS. les Evêques « ont voulu désolidariser publiquement la religion et les institutions religieuses, du mouvement *Rex* », comme le disait mardi soir, à Radio-Catholique, Mgr Picard.

\* \* \*

*Rex* — l'aventure *Rex*, car ce ne peut-être qu'une aventure — c'est un agitateur ne manquant pas de talent, mais totalement dépourvu de jugement et même d'équilibre, qui a su exploiter l'idéalisme religieux et l'enthousiasme apostolique suscités par l'A. C. J. B., à des fins peut-être un peu vagues, dans la jeunesse catholique d'après-guerre. Ce capital de dynamisme et de mysticisme, pour employer les mots à la mode, ce potentiel que l'on s'appliqua peut-être trop à accroître et à défendre contre ce que l'on croyait être des déperditions, des fuites ou des emplois abusifs — ce potentiel, notre agitateur, avec une habileté instinctive, sans plan préconçu, sans programme, sans idée aucune de la route à suivre, mû uniquement par le désir intense de jouer un grand rôle, il le détourna petit à petit de ce pour quoi il avait été constitué. Il accapara ce potentiel et le mit au service de la mission dont il se croit investi par Dieu lui-même. Et nous voici au terme d'une lente et longue évolution que l'on eut le grand tort de laisser s'accomplir sans la briser dans l'œuf. Inutile d'ailleurs de s'attarder à regretter ce qui eût pu être fait. Le *Revisme* est là, devant nous : que faire, quand, comme nous, on est persuadé qu'il ne peut aboutir qu'à augmenter le désarroi actuel par un énorme gaspillage de forces?

\* \* \*

Dans le prochain numéro des *Dossiers de l'Action sociale catholique*, le chanoine Colens, le conseiller moral de la *Ligue des Travailleurs chrétiens* fera l'*Examen Critique du Revisme*. Il a bien voulu nous communiquer les bonnes feuilles de sa longue étude, que nous allons analyser ici (1).

M. Colens ramène le *Revisme* devenu mouvement politique, à ces deux thèses :

1<sup>o</sup> *L'organisation de l'Etat et de tous les partis politiques — y compris le parti catholique — est radicalement mauvaise. Pour remédier au mal il ne faut point songer à introduire certaines*

(1) Elle paraîtra en brochure demain.



réformes : il faut résolument renverser ce qui existe et créer un ordre nouveau.

2<sup>o</sup> Le Rexisme a pour mission de réformer l'Etat — de faire au sein du parti catholique une révolution complète en nettoyant les galeux et en réveillant les engourdis — de se mettre à la tête des masses populaires.

Certes, aujourd'hui, c'est peut-être là le programme — si on peut dire — du rexisme, mais ce ne l'était pas hier, et, si le mouvement devait durer, ce ne le sera certainement plus demain, car Rex, c'est essentiellement le changeant et le mouvant, l'imprécis et l'équivoque. Un seul facteur reste stable : la volonté de son chef de faire du « très grand ». Comme, tôt ou tard, M. Degrelle va se buter à la discipline catholique, nous persistons à penser ce que nous pensons depuis plus de deux ans : normalement, le chef de Rex risque de finir par fonder une secte religieuse pour réformer une Eglise vendue aux puissances de ce monde...

\* \* \*

M. le chanoine Colens note très bien :

*Il ne faut sans doute pas attacher une importance exagérée au vocabulaire un peu spécial dont se servent M. Degrelle et ses amis. Ils ont le verbe truculent, ils aiment les expressions fortes, les mots corsés et je suis persuadé que dans la très grande majorité des cas ils ont parfaitement conscience du fait que leurs expressions dépassent leur pensée. Ils me rappellent l'ineffable Tartarin de Daudet qui avoue à son copain de Tarascon ses habitudes invétérées du mensonge et lui dit sans détours : « Que veux-tu, mon bon, c'est la faute du soleil! »*

*Dans le milieu trépidant du rexisme, les mots n'ont plus la même valeur. Quand notre dictateur en herbes malmène un sénateur catholique et le nomme « un excrément vivant », ne vous voilez pas la face. Cela veut dire tout simplement dans son idée que ce monsieur a posé certains actes dont la moralité lui paraît douteuse.*

*Mais les partisans du rexisme ne font point les distinctions nécessaires : ils sont jeunes, même très jeunes — les huit dixièmes des rexistes n'ont pas vingt et un ans! ils sont naturellement portés à admettre tout ce qui est absolu, catégorique; ils ne demandent pas mieux que de renverser le passé pour avoir l'occasion de créer un monde à leur convenance. Et voici qu'au début de leur vie ils trouvent un chef pour leur dire que le milieu où ils vivent est radicalement mauvais, que les hommes d'Etat qui les dirigent sont des incapables, des lâches; que les institutions politiques qui les gouvernent sont absurdes, qu'ils ne peuvent avoir confiance en rien et en personne — en dehors d'un seul homme qui a déjà la certitude de mourir martyr de la vérité...*

*C'est créer une masse de mécontents, de rouspéteurs, de négatifs. Ces jeunes gens et ces jeunes filles vont passer les moments les plus féconds de leur vie à critiquer et à détruire. Dès maintenant ils ont perdu le sens de la réalité : pour eux tout ministre, par le fait même qu'il accepte un portefeuille, devient un incompetent — tout parlementaire est nécessairement un vendu, un pantin, un lâcheur — le régime parlementaire est le comble de l'absurdité. M. Degrelle fait volontiers appel à l'autorité nécessaire, mais il apprend à ses troupes à mépriser tous ceux qui la détiennent — il a pris comme cri de guerre : « REX vaincra » — en fait il donne comme mot d'ordre : « REX détruira ».*

*Cette singulière aberration nous vaudra dans les régions de langue flamande, une république du parti nationaliste flamand. Les idées sont différentes mais la thèse fondamentale est identique. Les chefs nationalistes prétendent vouloir rendre la Flandre au Christ, comme M. Degrelle veut rendre la Belgique au Christ; ils ont proclamé comme M. Degrelle que l'Etat belge était pourri, que le parti catholique avait trahi sa mission, que les chefs catholiques étaient des traîtres et des vendus. Ils ont eu, eux aussi, des auditoires enthousiastes et trépidants, ils ont entraîné la jeunesse flamande de nos collèges et de nos universités. Et après quinze années de ce régime, voyez leurs œuvres! Ils ont en effet magnifiquement détruit : ils ont détruit la confiance dans l'effort, l'équilibre dans l'action, la joie de vivre. Ils nous ont donné une génération de malcontents, qui ne se retrouvent jamais là où il faut de l'énergie et du sacrifice.*

*Ils n'ont rien édité, ni au point de vue social, ni surtout, hélas! au point de vue catholique. De tout ce mouvement qui semblait tant promettre à ceux qui en étaient les promoteurs, il n'est resté que des ruines — il faudra dix années d'efforts pour les réparer...*

\* \* \*

Oui, Rex détruit, Rex fait infiniment plus de tort que de bien. Rex pêche en eau trouble et en compromettant bien plus la Vérité et la Justice qu'il ne les sert.

Mais pourquoi Rex a-t-il réussi à emballer, à fanatiser tant de jeunes? Parce que, tout en reconnaissant les immenses services rendus par l'A. C. J. B., par l'Action catholique parmi la jeunesse, il est permis de penser que cette action à « polarisé » cette jeunesse trop exclusivement dans le plan purement religieux en séparant pratiquement ce qu'elle ne voulait que distinguer. Aux cris de *Vive le Christ-Roi* et *Vive le Pape* — cris excellents à certaines heures et à la condition qu'ils ne soient pas que l'expression d'une sentimentalité religieuse spectaculaire un peu factice et d'une vue du réel fragmentaire, à trop petite ouverture de compas — on a exalté un catholicisme qui, en fait, se détournait de tout ce qui n'était pas spécifiquement religieux, un catholicisme pas assez plongé dans le réel, une religion idéale, idéaliste plutôt, au sens péjoratif de ce mot. Une pareille jeunesse devait fournir une proie favorable pour quiconque saurait exploiter son « vague à l'âme », sa soif de faux idéalisme. Et M. Degrelle vint! Et c'est au nom du Christ-Roi — Rex voulait dire cela au début, car le titre existait avant que M. Degrelle ne se l'appropriât en le détournant résolument de ce qu'avaient voulu ceux qui l'avaient créé — que l'agitateur, par des procédés dont le moins qu'on puisse dire et qu'ils « ne peuvent se justifier » (expression employée par Nos Evêques), sans d'ailleurs savoir où il conduisait, ni où il conduirait ceux qui se donnaient à lui, détourna de l'Action catholique, après avoir longtemps prétendu ne vouloir faire que de l'Action catholique, des milliers et des milliers de jeunes. M. Degrelle se croit investi par la Providence d'une mission de salut public. Il accuse et insulte, sans se soucier le moins du monde de la gravité de ses propos, et tout cela au nom d'un totalitarisme catholique agressif. Et le malheur veut que celui qui pourrait le dénoncer lui, et preuves à l'appui, Mgr Louis Picard, est arrêté par des scrupules de charité qui l'honorent sûrement, mais qui nous ont valu, qui nous valent encore la continuation d'une aventure énervante et déplorable...

\* \* \*

M. le chanoine Colens, analysant les responsabilités du mouvement rexiste, parle, lui aussi, de la responsabilité de l'A. C. J. B.

*Les origines du mouvement rexiste sont à chercher dans la formation que la jeunesse catholique — spécialement la jeunesse de la bourgeoisie d'expression française — a reçue depuis quinze ans dans certains milieux catholiques.*

*En 1931, dans le numéro de novembre des Dossiers de l'Action sociale catholique, j'ai dénoncé ce qui était, à mon avis, une erreur et un danger pour l'avenir dans les termes suivants :*

*« Dans certains milieux, toute activité politique est représentée comme étant incompatible avec la vie religieuse sagement comprise et avec l'Action catholique... On enseigne à la jeunesse qu'elle doit soigneusement s'abstenir de toute action politique, que l'action politique est un danger pour l'intégrité de leur vie religieuse et pour la véritable formation de leur vie catholique ».*

*« Ayant reçu une pareille formation, ce serait vraiment un miracle si, à l'âge de vingt et un ans, le jeune homme, membre de l'A. C. J. B., ne reste pas dans les mêmes dispositions vis-à-vis du parti politique catholique existant en Belgique et dont l'immense majorité des membres n'ont pas un cerveau et un cœur formés dans les cercles d'études acéjibistes... »*



« On se plaint de voir la jeunesse devenir étrangère et même hostile à la vie du parti catholique. Ce n'est guère étonnant puisque cette indifférence et cette hostilité lui ont été enseignées comme étant une vertu!

« C'est une erreur de croire qu'il suffit d'enseigner à la jeunesse d'une façon générale leurs devoirs de citoyens catholiques, pour en faire plus tard, lorsqu'ils sont arrivés à l'âge d'exercer leurs droits politiques, de bons catholiques prêts à se dévouer pour défendre les droits de l'Eglise dans la vie politique de leur pays : la vie politique n'est pas une abstraction, elle s'exerce dans des conditions déterminées. Ici en Belgique nous n'avons qu'un seul parti qui prenne l'engagement de défendre les intérêts de l'Eglise dans la vie publique : c'est le parti catholique. Mais si l'on enseigne aux jeunes gens le mépris de ce parti catholique, de son programme et de son action, comment voulez-vous qu'à l'âge de vingt et un ans ils s'y consacrent avec dévouement? »

Ces lignes datent de 1931. Nous sommes en 1935 et nos prévisions ont été réalisées et même largement dépassées. Une partie de notre jeunesse catholique, qui a atteint l'âge d'homme est devenue indifférente et sceptique vis-à-vis du parti catholique — une autre partie s'est dressé contre lui. C'est une affaire de tempérament; M. Degrelle et ses amis affirment qu'ils ne font que transposer dans la vie publique les enseignements reçus dans les milieux d'action catholique. Il est vrai que l'A. C. J. B. proteste avec énergie, qu'elle a dit officiellement à M. Degrelle : « Je vous rente, vous êtes un fils dénaturé, un monstre ». M. Degrelle lui répond : « Je suis peut-être un monstre, mais vous êtes bel et bien ma mère! »

Dans les milieux d'action catholique, on a enseigné à M. Degrelle l'indifférence en matière politique : il en a retenu l'indifférence vis-à-vis du parti catholique, qui concrétise ici, en Belgique, l'activité politique des catholiques. Mais arrivé à l'âge d'homme, il a constaté que lui-même, ses amis et des centaines d'hommes jeunes, professant la foi catholique, ne voulaient point rester indifférents à la vie publique de leur pays. Etant donné sa formation, il n'a même pas eu l'idée qu'il pouvait exister pour lui une obligation quelconque d'exercer son action politique dans les cadres du parti catholique — dès lors il a jugé qu'il avait le droit de faire la politique à sa façon, avec ses méthodes, son programme, ses idées... et son vocabulaire,

\* \* \*

Et M. Colens en arrive à poser nettement la question : « OUI OU NON. L'EXISTENCE DU PARTI CATHOLIQUE EST-ELLE NÉCESSAIRE POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE L'ÉGLISE »?

Il précise :

Nous sommes en Belgique, où les citoyens exercent leur droit politique dans des partis dont nous connaissons les tendances et le programme. Les rapports entre l'Eglise et l'Etat n'y sont pas réglés par un Concordat mais sont établis en fait par des lois, acceptées ou rejetées par une majorité parlementaire. La question posée se précise dans les termes suivants : Dans les circonstances politiques actuelles de l'Eglise, pour ne pas être entravée dans son action religieuse, doit-elle pouvoir compter en Belgique sur l'existence d'un parti politique qui soit capable, grâce à l'influence parlementaire de ses mandataires, de défendre les droits de l'Eglise dans la législation du pays?

PREMIÈRE RÉPONSE :

Le parti catholique — tel qu'il est représenté actuellement par l'Union catholique — n'est pas nécessaire pour la défense des intérêts de l'Eglise.

Si cette réponse est exacte, il faut le dire ouvertement, clairement et d'une façon autorisée — et ce pour les motifs suivants :

1. Pour ne point fausser les consciences : il y a des milliers de catholiques qui croient en ce moment que c'est pour eux un devoir de conscience de soutenir le parti catholique et de voter pour ses candidats. S'ils se trompent, il faut les éclairer.

2. Je connais un bon nombre de parlementaires catholiques. Il y a parmi eux des ambitieux, des incapables et une très petite minorité d'indignes. Mais la grande majorité d'entre eux sont des hommes qui acceptent leur mandat politique par esprit de devoir : ils s'exposent aux calomnies, aux injures — ils sacrifient leurs aïeux, leur famille et leur santé — parce qu'ils croient servir, par leurs fonctions politiques, la cause de l'Eglise. S'ils se trompent, ce serait un crime de continuer à leur imposer des sacrifices inutiles.

3. Parce que, dans cette hypothèse, il faut laisser aux catholiques

la liberté de se grouper dans des groupes politiques d'après leurs préférences et leurs goûts : Tout organisme politique qu'il soit « Front populaire » (de Rex), ou « Nationalisme flamand », ou « Classes moyennes », du moment qu'il s'engage à ne pas combattre la religion catholique, est légitimement accessible à tous les catholiques.

4. Parce qu'il sera urgent d'étudier dès maintenant les bases d'un Concordat entre l'Eglise catholique et l'Etat belge.

SECONDE RÉPONSE :

Le parti catholique, représenté actuellement par l'Union catholique, est nécessaire pour la défense des intérêts de l'Eglise.

Si telle est la réponse il faut le dire et l'enseigner. Il faut le dire : non seulement à l'occasion d'une élection, mais dans toutes les circonstances où l'on expose aux catholiques belges, l'ensemble de leurs devoirs. Il faut l'enseigner dans tous les milieux qui ont reçu la mission de faire l'éducation catholique de la jeunesse. Il faut de plus, en accepter les conséquences logiques :

1. Le fait d'appartenir au parti catholique devient alors une obligation de conscience. Un catholique ne peut faire abstraction dans l'exercice de ses droits de citoyen des intérêts de l'Eglise catholique. Si ces intérêts exigent qu'il soit membre du parti catholique, il doit accepter cette obligation.

Mais dès lors, il ne suffit plus de parler d'une manière générale de l'obligation de faire de la « bonne politique ». Il faut préciser. Cette bonne politique ne peut se faire, ici en Belgique, que dans le cadre du parti catholique.

Cet enseignement, très précis, doit prendre place, pour les organisations d'action catholique de notre pays, dans leur programme d'éducation religieuse. Les œuvres d'action catholique ont pour but d'assurer à la hiérarchie de l'Eglise les aides laïcs dont elle a besoin pour exercer sa mission religieuse. Mais si les circonstances sont telles, que l'Eglise catholique en Belgique juge qu'elle doit s'appuyer sur un parti catholique pour exercer sa mission, la formation à l'apostolat laïc devient incomplète, si elle ne comprend point la préparation à la participation active au parti catholique belge.

2. Il ne faut pas d'une part affirmer la nécessité d'un parti catholique — et d'autre part rendre son existence impossible :

a) En rendant impossible son recrutement. Il est évident que si toute la jeunesse catholique de toutes les classes sociales est groupée jusque vingt et un et vingt-cinq ans dans des œuvres d'action catholique où on évite de parler du parti catholique — que si cette jeunesse n'est jamais mise en contact avec la vie du parti catholique et avec ses chefs, il faut s'attendre à la mort du parti catholique par une lente mais inévitable dégénérescence.

On a beau jeu de représenter les dirigeants de la Fédération des cercles avec des barbes de Mathusalem... mais il faut bien reconnaître, pour être justes, que les jeunes bourgeois catholiques, surtout d'expression française, qui auraient dû donner l'appui de leurs jeunes énergies, ont été depuis la guerre, vigoureusement tenus à l'écart de la vie politique du parti.

b) En écartant les meilleurs catholiques d'une participation active à la vie du parti catholique, par un enseignement qui leur représente les œuvres religieuses comme étant les seules dignes de retenir l'attention d'un catholique parfait.

\* \* \*

Il existe incontestablement dans tous les milieux catholiques, au sujet des rapports catholiques belges avec le parti catholique de Belgique, un malaise profond et une inquiétude qu'il est urgent de dissiper. Le mouvement rexiste est une première manifestation d'un état d'esprit dont les conséquences étaient inévitables. M. Degrelle a dit : « Je suis catholique cent pour cent — je fais de la politique — et je me f... du parti catholique, c'est mon droit ». A-t-il tort, ou a-t-il raison? Il faut lui répondre. Il a rendu, sans le vouloir, un réel service à la cause catholique : il faut parfois casser une vitre pour laisser entrer de l'air.

\* \* \*

Que l'on nous pardonne cette longue citation, mais elle a le mérite de poser très clairement un des grands problèmes de l'heure : que penser du parti catholique belge? En sévissant contre Rex au nom de la morale d'abord — « Rex poursuit son but (politique) par des procédés qui ne peuvent se justifier » — mais aussi parce que Rex « déploie son activité en dehors des cadres du parti catholique et en méconnaissant toute discipline »,



l'Episcopat marque clairement qu'il considère que ce parti reste encore nécessaire pour la défense des intérêts de l'Eglise.

De toute évidence, le moindre mal, donc le plus grand bien, est toujours là : dans le maintien d'un parti catholique auquel nous sommes d'ailleurs redevables d'insignes bienfaits. Mais le monde évolue. L'Europe de 1935 est le théâtre de transformations profondes, de courants violents, de « réactions » inattendues. Si le Parti catholique belge est encore, actuellement, le moindre mal, il est moins sûr que l'inévitable évolution politique de l'Occident n'obligera pas à réviser ce « jugement » dans un avenir plus ou moins proche. Cet avenir il faut le prévoir et il faut le préparer.

Partout en Europe le système des partis, expression de la démocratie politique et suite logique des principes de 89, est en complète régression. La Liberté le cède à l'Autorité (pour employer de grands mots à majuscules). Les ruines accumulées par la Démocratie exigent des méthodes nouvelles. Chez nous aussi, les anciens partis disparaîtront. La fermentation d'où sortira un monde nouveau se fait sous nos yeux. *Rex* n'est qu'un épiphénomène du processus, et regrettable parce qu'il disperse, énerve, retarde en donnant le change; excroissance néfaste parce que partout le processus tend à distinguer de plus en plus le religieux du politique immédiat, des luttes politiques plutôt, tandis que *Rex* en « remet », cléricale à outrance et recommence à tout confondre.

De cette fermentation, qui n'est que la manifestation, chez nous, de ce qui agite l'Europe, il n'est pas défendu de souhaiter que sorte, pour notre pays, d'abord un statut religieux stable, un Concordat mettant la religion en dehors et au-dessus des luttes politiques, du moins des luttes politiques actuelles, car le fond du problème politique (la vie en commun d'hommes rachetés par le Christ et appelés à l'éternelle béatitude) restera toujours un problème religieux, mais cela c'est une autre histoire...

Ce Concordat acquis — la question scolaire y ayant reçu une solution minimale en justice et en équité; la famille, cellule sociale, s'en trouvant suffisamment garantie contre les forces corrosives et dissolvantes — les luttes politiques porteront sur l'intérêt national que présente tel ou tel problème concret d'économie, de politique étrangère, de politique sociale.

Un rêve, dira-t-on! Peut-être, mais qui est dans la ligne de l'évolution européenne actuelle.

\* \* \*

En attendant le parti catholique reste nécessaire. Son désarroi actuel est grave et dangereux. Quelque peu usé — mettons fatigué seulement — par l'exercice du pouvoir et par l'ampleur des problèmes qu'il lui a fallu affronter, il doit, d'urgence, DE TOUTE URGENCE, se ressaisir et cela de trois manières : 1° en expulsant les indignes, s'il y en a. Nous croyons qu'il y en a très peu, mais les circonstances actuelles, nées de la crise, elle-même née de — et aggravée par — des imprudences et des folies qui, d'ailleurs, n'apparaissent nettement comme telles que maintenant que les choses ont mal tourné; la collusion inévitable dans une certaine mesure entre le financier et le politique, et donc aussi le religieux, là où le politique et le religieux sont unis dans un parti; l'impossibilité de maintenir nettes les démarcations, dans les œuvres sociales, entre les affaires et l'apostolat : tout cela — parce qu'il y a eu de la casse, et donc des victimes — fait voir en très gros les erreurs et les fautes. Elles fascinent. On ne voit même plus que *cela*! Il faut donc nettoyer, moins pour punir que pour assainir et ramener la confiance, pour rendre à la vie un horizon éclairé. Que l'on fasse vite, TRES VITE. On n'a que trop tardé. Ce faisant on a permis à un agitateur de monter sur les tréteaux pour hypnotiser sur l'abcès à crever, des foules qui n'étaient que trop préparées à subir son emprise.

2° En obligeant les « vieux », mettons les « trop vieux » à céder leurs places aux jeunes à un moment où tout se renouvelle. C'est délicat et parfois horriblement difficile, car on risque d'être très ingrat, mais c'est INDISPENSABLE. Certes, jamais peut-être il n'y eut tant de jeunes, de très jeunes aux leviers de commande : voyez notre Premier Ministre et certains de ses co-ministres; voyez notre Procureur général; voyez le Gouverneur général du Congo, pour ne citer que ces exemples. Mais il y a dans le parti même trop de têtes blanches... La démocratie, le suffrage universel pur et simple inorganisé, a introduit trop de non-valeurs aussi...

3° En ne remettant pas éternellement sur le métier des projets de réforme du parti, mais en y allant hardiment ET VITE. Mieux vaut, en ce moment, de l'imparfait immédiat que du plus parfait dans *x* mois ou années. Les prochaines élections, si on n'y prend garde, risquent de nous être désastreuses si un redressement énergique et rapide n'est pas opéré d'urgence par des chefs clairvoyants et volontaires. *L'Union catholique* est présidée par un homme jouissant de l'estime général et dont le désintéressement complet ne fait de doute pour personne. Le pays attend de lui les actes qui sauvent et les mots qui entraînent. Qu'il ne craigne pas de parler et d'agir avec autorité...

\* \* \*

Un mot de la réponse de M. Degrelle aux Evêques. Très justement, mardi dernier, à la Radio, Mgr Picard en a stigmatisé l'impertinence, la désinvolture, l'impolitesse, signes d'une « inconscience étonnante ». Il eût pu en dénoncer aussi les mensonges flagrants et éhontés. Nous voilà loin de l'attitude d'humble soumission et d'obéissance absolue et... tapagcuse d'il y a quelque temps à peine! C'est tout juste si le chef de *Rex* ne suggère pas que les Evêques sont à la solde des puissances d'argent, comme, au début de 1934, il... suggéra (!) que Mgr Picard et les dirigeants de l'A. C. J. B. ne l'expulsaient de leur Secrétariat général que *pour obéir aux ordres de la Haute Banque*.

Mais laissons tout cela car, ici, la discussion est inutile : voilà longtemps que nous sommes convaincus que « le cas Degrelle », comme M. Degrelle se qualifie lui-même, est un cas incurable.

Mais il y a les troupes, les nombreux jeunes gens et jeunes filles entraînés dans cette aventure et qui s'imaginent de bonne foi travailler efficacement à rechristianiser la Belgique, à rendre celle-ci au Christ. Elles dépensent un enthousiasme, un allant, un courage admirables, sous la conduite d'un chef illusionné et illuminé. Et ces belles troupes ne peuvent arriver qu'au pied du mur des tentatives stériles et des impossibilités radicales. Il y a aussi tant de braves gens, égarés par d'incessantes critiques de journaux et par certaines campagnes — et comment ne pas regretter ici le mal fait par un homme comme M. le sénateur Crokaert qui, d'ailleurs, n'a cessé d'encourager *Rex* et d'applaudir (en public tout au moins...) à ses folies? — fascinés par l'un ou l'autre abus réel ou imaginaire et qui, de confiance, parce qu'ils *Rex* criaient son amour du Christ-Roi, son catholicisme intégral, sa passion de la vérité et de la justice, sa soif du martyr, ont fait à *Rex* une ambiance « portante ». Que de bons catholiques qui pardonnent à *Rex* ses outrances parce qu'au moins *Rex* ose dire... ce qu'il fallait dire! C'est en pensant à cette belle jeunesse qui ne demande qu'à servir, comme aussi à l'opinion catholique égarée et trompée, que nous n'avons cessé de supplier Mgr Picard de prendre enfin ses responsabilités et de crier bien haut sa conviction. Après le « décret » des Evêques, nous nous permettons de renouveler nos instances, publiquement cette fois. Il pourrait encore, lui, empêcher l'expérience de se poursuivre et détourner d'un chef dont nous ne discutons pas les intentions — qui n'appartiennent qu'à Dieu — mais les actes, des troupes dont l'Action catholique et le parti catholique, dont l'Eglise et son Christ, ont le plus grand besoin.



# Abstraction révolutionnaire et réalisme catholique<sup>(1)</sup>

C'EST LE MANQUE  
DE MODÉRATION DANS L'EXERCICE DE L'AUTORITÉ  
QUI A PERDU LA MONARCHIE

Liberté de fait, autorité de droit. Le Roi pouvait tout en principe : et presque tout en fait contre un individu isolé. Mais en fait, il pouvait et osait beaucoup moins qu'une majorité parlementaire; il y avait en effet des corps constitués, des pouvoirs, etc., qui l'arrêtaient à chaque pas. Cependant cette autorité de droit tendait de plus en plus à le devenir de fait pour le malheur de la monarchie : et chose étrange, c'est en 89 qu'elle atteignit son apogée. Jusque-là, les parlements avaient encore résisté; en 89, ils obéirent à tout, et sans mot dire. Et chaque Français ne prétendait relever *que du Roi* : c'est par cette prétention que la révolution a commencé; et quand elle a été satisfaite, la monarchie n'était plus. Rien de plus logique : c'est le dernier terme de l'évolution.

Mais la lutte parlementaire engagée par les révolutionnaires? Les assemblées provinciales, etc.? Il ne faut pas se tromper aux mots : rien ne pouvait être plus éloigné de l'ancien esprit de liberté des provinces que celui qui faisait demander leur indépendance en 89. La noblesse libérale et parlementaire de 89 n'a aucun rapport avec la noblesse indépendante de 1650. C'est le mouvement absolutiste de 1650 qui va dans le sens de la Révolution. *Les vrais ancêtres des libéraux de 89, ce sont les courtisans du grand Roi.*

L'ANCIEN RÉGIME ÉTRANGLÉ  
PAR CEUX QUI EN PROFITAIENT

On dit souvent que l'ancien état de choses fut soutenu désespérément par ceux qui en profitaient : c'est le contraire qui est vrai; l'ancien régime fut étranglé par ses propres fonctionnaires. Partout les petites juridictions, si démesurément avantagées dans les élections, eurent une influence révolutionnaire. Les lieutenants-généraux souvent mauvais et souvent nommés députés aux États Généraux. Les Corporations firent le reste, avec les avocats. Il est curieux que l'ancien régime fut justement étranglé par ceux qui profitaient de ses plus grands abus et qui le rendaient intolérable.

A rapprocher de cette idée que la Franc-Maçonnerie avait justement son fort au palais royal et son noyau dans la noblesse

(1) Sous ce titre paraîtront bientôt, chez Desclée, de Brouwer et Cie, à Paris, des notes posthumes inédites du profond penseur qu'était, et du très grand historien que serait devenu, celui qu'une mort au champ d'honneur enleva prématurément à la science. Nous devons à l'obligeance des éditeurs la primeur des extraits que nous publions aujourd'hui.

la plus pourrie, dans la magistrature la plus vénale et la moins défendable.

RESPECT, OPINION, SOUTIEN DE LA MONARCHIE  
FORCE, SOUTIEN DE LA RÉPUBLIQUE

Toute la force de l'ancienne monarchie reposait sur l'*opinion* (Cf. *Œuvres de Voltaire*, édit. de 1785, t. V, p. 13), le respect pour le Roi, l'aristocratie, etc.

1<sup>o</sup> Pas de troupes ou à peine dans l'intérieur — aucune à Lyon, aucune à Marseille, ni à Aix, ni à Macon...

2<sup>o</sup> Police purement locale pas centralisée dans la main du gouvernement; la maréchaussée n'était rien, et la plupart des villes se gardaient elles-mêmes; Lyon avec sa milice par exemple; pas de services des renseignements; on ne peut donner ce nom à la correspondance des intendants ni à celle des gouverneurs militaires.

3<sup>o</sup> Joignez à cela la difficulté des communications. Comment comparer aux forces que tient dans ses mains le gouvernement actuel? En somme, régime du bon plaisir si l'on veut — mais *aucun moyen de se faire obéir*. C'est le gouvernement de l'opinion s'il en fut : sitôt que l'opinion fut contre lui, il tomba sans l'ombre de résistance.

ARRIVISME  
DES RÉVOLUTIONNAIRES AVANT 89

Si les officiers des greniers à sel s'étaient occupés de donner du bon sel, les robins de faire bonne justice, au lieu de disserter sur les Droits de l'homme et le bien général, les hommes en auraient été plus heureux. Mais les officiers des greniers à sel et les robins n'auraient pas pillé le pauvre monde sous l'ancien régime ni siégé dans l'auguste assemblée des plus vertueux citoyens sous le nouveau...

LE PEUPLE ÉTAIT-IL PLUS CAPABLE QUE LA NOBLESSE  
DE FAIRE DES RÉFORMES

La noblesse était peut-être incapable de réformer les abus : elle en était imprégnée — et d'ailleurs sans ressort, et abâtardie. Mais les avocats et autres robins en étaient-ils plus capables? Il y a deux sortes de gens auxquels il ne faut pas s'adresser pour réformer un Etat : ceux qui exagèrent les abus et ceux qui les excusent. Il y a autant de sottise et d'incapacité d'un côté que de l'autre.



LE LIBÉRALISME  
QUI ÉMANE D'UN RELACHEMENT MORAL

Il y a un libéralisme qui vient plutôt du relâchement des mœurs que de la culture de l'intelligence. Les idées libérales, égalitaires, etc. sont plus simples, mieux à la portée d'un esprit borné, réduit à la logique du sens commun, que leurs contraires : leur succès vient plutôt d'un relâchement du côté des mœurs que d'un progrès du côté des idées. Menez la grande vie, vous serez libéral sur la famille, vous voterez pour le divorce, etc. Est-ce à dire que vous serez plus cultivé? Non, mais plus corrompu. Il en est de même des liens sociaux : ce n'est pas la culture, c'est la corruption qui les rompt. Le Gouvernement révolutionnaire est fondé sur les idées les plus claires, simples et faciles. L'instruction aux baillages est à la portée du plus sot, pourvu qu'il soit vaniteux et jaloux. On tombe dans ces idées-là, on ne s'y élève pas. Ce n'est pas la faiblesse d'esprit, c'est la force de cœur qui en avait sauvé les générations précédentes.

CAUSES DE LA RÉVOLUTION :  
NON LES MALHEURS MATÉRIELS, MAIS CE QU'ON EN A DIT  
POUR LES EXPLOITER

Ce qui a fait la Révolution, ce ne sont pas les malheurs réels, mais ce qu'on en a dit; la cause est dans les idées et les écrits bien plus que dans les abus matériels.

Calomnies célèbres : l'affaire du Collier, le Pacte de famine, la Bastille, la Famine, la grande Peur. Il y en a eu des centaines de petites.

LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE ADMISE EN PRINCIPE TRÈS TÔT :  
C'EST L'APPLICATION QUI EST DIFFICILE

Il y a loin du principe à l'application réelle de la Démocratie. Le principe que toute souveraineté vient du peuple est posé dès Montesquieu, et accepté dès 1770 de bien des gens qui ne sont nullement révolutionnaires; les Parlements par exemple, qui pensent que le peuple est souverain, mais qu'eux sont ses « protecteurs nés »; la noblesse des Etats — même doctrine — et qui même se réclame d'une manière de contrat social, les privilèges provinciaux. L'idée reçue est que le peuple a lien le tuteur légal : le Roi dit que c'est lui; les nobles, les Parlements, que ce sont eux; les élus du Tiers Etat revendiquent aussi cette charge.

LES COMLOTS D'OPINION  
LA FAMINE, LA GRANDE PEUR, RÉSULTAT DE CAMPAGNES  
DE « BOURRAGE DE CRANES »

Les causes de la Révolution française : plus simples qu'on le croit; et, pourtant, viennent de la Franc-Maçonnerie.

L'emprunt de Brienne n'a pas été couvert. Pourquoi? Parce que tout le monde a dit que le Roi était ruiné.

La famine de 89 : pourquoi? Manque de blé? Non. Accaparement prémédité et concerté? Non; simplement parce que tout le monde a dit qu'il n'y avait pas de blé. De même pour la grande Peur.

Mais pourquoi tout le monde le disait-il? Parce qu'il y avait des gens concertés et organisés pour le dire et le faire dire. *Criez et faites crier*; c'est déjà dans Voltaire. Tout le secret est là.

DANS L'HISTOIRE RÉVOLUTIONNAIRE,  
VOIR CE QUI SE CACHE SOUS CE MOT : LE PEUPLE

Si l'on faisait l'histoire de la monarchie sans sortir des documents officiels, en ne regardant que les dignitaires qui signent les arrêts et les raisons qu'ils donnent, on aurait un récit bien superficiel.

Faire l'histoire de la Révolution en attribuant tout à cette force impersonnelle, le Peuple, est pécher de la même façon. Michelet en est le plus bel exemple, et Aulard et son école donnent dans ce travers. L'auteur des journées des massacres, des calomnies, etc. est toujours le Peuple; c'est le Peuple qui a pris la Bastille, ramené le Roi, brûlé les châteaux, etc. Il faut voir les dessous encore plus ici que pour l'ancien régime.

L'« OPINION », FORCE ANONYME ET NON GÉNÉRALE,  
ARTIFICIELLEMENT CRÉÉE PAR LES MENEURS

Faire l'histoire de l'Opinion. Qu'est-ce que cette nouvelle reine du monde qui sort on ne sait d'où ni comment, et dont la seule force est justement d'être anonyme, car c'est ce qui lui permet de se dire générale? Qu'est-ce que ce « on » qui fait tout, organise tout, a toutes les idées, toutes les initiatives, et mène tambour battant avec un art et un ensemble consommé le Roi, les ministres et les intendants — bien mieux, les assemblées elles-mêmes et le peuple? Qu'est-ce que « le cri général » qui s'avise de tout à point nommé? Ce bloc enfariné... Il s'agit de le couper en quatre, et de voir ce qu'il y a dedans.

L'HISTOIRE DES COMLOTS D'OPINION  
PENDANT LA RÉVOLUTION

L'importance de cette étude saute aux yeux : tant qu'on ne saura pas qui a mené la campagne, quand et comment, il est évident que l'histoire de la Révolution ne sera pas faite; nous aurons devant les yeux des résultats, des effets; nous verrons l'histoire telle qu'un parti a voulu qu'elle se présente aux yeux des contemporains, des parades et des comédies, rien de plus. Mais l'histoire entre dans les coulisses, on ne s'en mêle pas.

Ce parti n'avait qu'un but : faire croire au Roi d'un côté, au peuple lui-même, à l'opinion de l'autre, que ses principes étaient populaires. Il y allait par tous les moyens, dont le premier était évidemment de truquer des assemblées, des pétitions et des procès-verbaux, de soutirer des signatures et des votes. Prendre pour argent comptant ce qu'il en dit, c'est comme si on acceptait sans examen les titres d'une vieille seigneurie. Or, il est aussi nécessaire de critiquer les titres du parti révolutionnaire que les chartes du X<sup>e</sup> siècle : il y a au moins autant de faux.

DANS L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION  
LES IDÉES COMPTENT PEU

Ce qui importe dans les premiers temps de la Révolution, ce sont non pas les idées, elles ont moins d'importance qu'on ne croit; mais les *moyens*, voilà ce qui est nouveau.

Pour acclimater le pays à ces moyens nouveaux il fallait s'en servir pour faire réussir des idées que tout le monde avait et qui auraient réussi sans cela, et même mieux.

Peu importe que les idées soient en elles-mêmes plus ou moins hardies et révolutionnaires : c'est sur les *moyens*, non sur les idées, qu'on se partageait : en réalité, Mounier, royaliste en 88, est



plus révolutionnaire à ce moment-là que Tallien terroriste ne l'était au 9 thermidor : il employait en effet les moyens révolutionnaires sans avoir, à la vérité, les idées correspondantes, mais en y allant malgré lui; tandis que Tallien, maintenant les idées, abandonna les moyens... et la révolution s'arrêta comme par enchantement. Voilà pourquoi touchant la Révolution française, l'étude des intrigues passe avant celle des idées : les idées n'expliquent rien — ne rendent compte d'aucun fait.

Ces moyens c'est la Franc-Maçonnerie : elle est un plan (expression maçonnique) encore plus qu'une doctrine; il y a bien une doctrine : mais si négative, si semblable à la mort même, à la fin de tout, qu'elle est plutôt une loi-limite qu'une règle — et d'ailleurs mortelle dans la mesure où elle est réalisée. Ce n'est pas par elle-même qu'elle vit, mais par la substance de ce qu'elle détruit; le microbe du cancer, le parasite...

#### RÔLE DE LA FRANC-MAÇONNERIE DANS LA RÉVOLUTION

A phénomène historique nouveau, méthode nouvelle. C'est la première fois que la Franc-Maçonnerie paraît ouvertement et activement dans l'histoire.

#### LE RÔLE DE LA FRANC-MAÇONNERIE AVANT 89 MAL COMPRIS DE TAINE

Taine a donné un tableau complet et brillant de toutes les causes, économiques, politiques, etc. qui favorisaient la Révolution : il n'a oublié qu'une chose : la Franc-Maçonnerie.

Il a fait le paysage; il faut y mettre le bonhomme.

Un grand paysage mouvementé où il n'y a personne.

#### DÉFINITION DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Pas un complot, parce qu'elle a un but général; un complot, un but particulier. Elle sert à des complots; les complots se forment tout naturellement dans son sein, mais elle a une portée plus grande : c'est une école de complots, une académie de conjurés, parce qu'elle tient les hommes pour leur vie; un complot seulement pour un temps.

Pas un parti, parce qu'un parti groupe les hommes d'après des idées précises, la Franc-Maçonnerie d'après leurs tendances. Ce sont ces différents degrés, soit dans la netteté, soit dans la violence de ces tendances, que représentent les différents Ordres, intérieurs les uns aux autres, les différents grades aussi.

La Franc-Maçonnerie groupe les tendances, ne regarde pas tant l'état des idées d'un homme à un moment donné que le penchant moral que ces actes et des idées indiquent. Est franc-maçon tout esprit tourné vers la négation et l'orgueil intellectuel, tout cœur inclinant vers la haine, l'envie, l'amour-propre; voilà l'origine de leur tradition. Dolet et Robespierre, Calvin et Helvetius sont à eux; et aujourd'hui aussi, de Babaud-Lacroze à Vaillant, de d'Estournelles à Clovis Hugues, du bourgeois aigri et humanitaire à l'apache, et de l'intellectuel délicat à la brute des faubourgs, tout cela est à eux, de leur parti. C'est si vrai, cette idée est tellement ancrée dans leur esprit, qu'ils la prêtent à leurs adversaires : Ribot n'est qu'un jésuite à leurs yeux, dans le même sens que Buisson est pétroleur.

#### LA FRANC-MAÇONNERIE ET LE RÉGIME REPRÉSENTATIF

Franc-Maçonnerie : une société qui avait toutes les chances de s'emparer de tout à une condition : que les principes égalitaires

et le régime représentatif soient adoptés; organisée précisément pour dominer le suffrage libre, et les assemblées, et y parvenant grâce à ce sophisme que les raisons se valent, que les caractères sont indépendants et que l'individu ne peut voter contre son propre intérêt.

Elle pousse donc à l'adoption de ce principe et de ce régime. Il faut bien comprendre que tous les droits qu'elle réclame avec tant d'insistance pour la Nation et l'individu, elle les escompte pour elle-même; elle sait que la nation détachée de l'ancien ordre ne peut manquer de tomber fatalement dans le sien. C'est le renard qui persuade à la poule, du pied de l'arbre, qu'elle sait très bien voler, et n'a que faire de son perchoir.

#### DANS LA FRANC-MAÇONNERIE UNE MINORITÉ MÈNE LA MAJORITÉ

La force de la Franc-Maçonnerie est qu'elle tient le plus grand compte et tire merveilleusement parti de toutes les faiblesses des hommes d'aujourd'hui.

Quelle est la force et le danger de l'institution maçonnique? C'est de donner à toutes ses décisions l'apparence de la volonté générale.

1. Pour la composition de ses loges. Aucun membre n'est reçu sans être approuvé de la majorité. Voilà une garantie? Mais non; il doit être présenté par deux membres du comité, et la majorité ne le connaît pas et vote au hasard.

2. Pour les vœux. Ils sont votés par la majorité? Oui, mais rédigés par le comité et présentés par lui.

On comprend que le sort d'une ville désorganisée et troublée soit dans les mains d'un club qui s'entend avec le pouvoir central, et le sort de ce club dans celles de quelques furieux.

#### LES CERCLES INTÉRIEURS DANS LA FRANC-MAÇONNERIE

Comment s'établit l'union franc-maçonnique?

1. Principe absolu, de fait et de droit : la majorité fait loi.

2. Il faut que cette majorité ait une certaine fixité, ce qui est impossible si la masse est livrée à elle-même.

Il faut en un mot qu'il n'y ait pas de délibérations réelles — ce serait l'anarchie.

De là cette règle générale, cette loi vitale du corps franc-maçon : toute délibération officielle est précédée d'une délibération officieuse et déterminée par elle; tout groupe franc-maçon est « profane » par rapport à l'autre, c'est-à-dire dirigé sans le savoir par un groupe plus restreint, assez peu nombreux pour être uni et avoir une ligne de conduite.

D'où cette conclusion : les délibérations prises sont beaucoup moins l'effet de la volonté positive des délibérants que de leur ignorance, sottise, défaut d'entente, etc. En un mot, des conditions négatives qui ont permis aux initiés de l'Ordre intérieur de faire adopter leurs décisions, et de se faire déléguer des pouvoirs.

#### LE LIEN D'UNION, DANS LES SOCIÉTÉS DE PENSÉE, N'EST PLUS LA FOI COMMUNE, MAIS LA CONFORMITÉ

Le lien d'union dans les sociétés, ce qui remplace la foi commune et le respect, c'est l'obéissance à la volonté générale, au vote : voilà le nouveau dogme, la conformité.



NÉCESSITÉ POUR LES MENEURS DE TRAVAILLER DANS L'OMBRE  
DEVENIR OFFICIELS, C'EST ÊTRE PERDUS

« On veut vous constituer, vous reconnaître officiellement, c'est-à-dire vous perdre »

Mot à rapprocher de celui-ci : « Un complot connu est un complot. »

Ils signifient ceci : qu'un cercle intérieur, une fois connu, est acculé à ce dilemme : ou essayer les mêmes moyens, ce qui est tenter l'impossible; ou en prendre d'autres, ceux qui conviennent à l'autorité, et c'est impossible aussi, car il n'a rien de ce qu'il faut pour cela. D'ailleurs, ce serait se renier lui-même, renier l'égalité et la liberté sur lesquelles il est fondé, devenir une faction, dominer, crime capital sous le nouveau régime.

Or, n'oublions pas que cette calamité suprême : être reconnu, est le fait même de la victoire. Voilà pourquoi la Roche Tarpéienne est derrière le Capitole, et pourquoi l'engrenage des épurations, qui élève et précipite nécessairement toutes les équipes, est mécanique.

OPINION PUBLIQUE ET OPINION ANONYME

L'erreur constante : confondre l'opinion publique avec l'opinion anonyme — croire que ce qui est anonyme est désintéressé et général. Erreur explicable puisqu'il faut pour affirmer le contraire connaître toute l'organisation franc-maçonne. Or, cette organisation existe et c'est de cette erreur-là qu'elle vit.

LA RAISON DE L'OCCULTISME DES SOCIÉTÉS SECRÈTES

Le secret de la Franc-Maçonnerie : pourquoi se cache-t-elle? De l'autorité? Non; de l'opinion, du peuple. La preuve en est qu'il n'y a pas seulement de secret de franc-maçon à profane, mais de franc-maçon à franc-maçon à tous les degrés. C'est un régime où les délégués complotent perpétuellement à l'insu des commettants, les administrateurs à l'insu des administrés, les chefs à l'insu des soldats.

LA MINORITÉ QUI DIRIGE LE SUFFRAGE

Que faut pour diriger le suffrage universel?

1° Avoir des candidats tout prêts à tous les postes, des réponses toutes rédigées sur toutes les questions.

2° Que l'électeur ne sache rien.

La franc-maçonnerie répond on ne peut mieux à ces deux conditions, qui résultent des deux caractères dominants d'une assemblée électorale : la sottise et la vanité; elle ne veut pas qu'on lui commande; elle ne sait pas ce qu'elle veut.

LA COHÉSION, FORCE DES SOCIÉTÉS DE PENSÉE

Ce n'est pas devant le peuple spontanément soulevé que reculérent les fonctionnaires royaux et les parlements, puis l'Assemblée constituante, puis les Girondins : c'est devant l'organisation centralisée et unie des clubs, dont le centre fut toujours au plus mauvais jusqu'en 94; devant une organisation de sociétés se soutenant l'une l'autre et confiantes dans leur union. Et non pas devant un soulèvement incohérent. Ce qui fait l'assurance et la force de chacune de ces sociétés, prise à part, ce n'est pas le nombre des gens qui partagent son opinion ni même le crédit

de ses membres : c'est sa correspondance et son union avec les autres sociétés. Toute la force de la Franc-Maçonnerie est dans l'organisation, la solidarité.

L'ESPIONNAGE DES FRANCS-MAÇONS ENTRE EUX,  
PARFAITEMENT COMPATIBLE D'AILLEURS AVEC LA COHÉSION

Une pauvre conspiration ordinaire entre royalistes et autres n'est rien à côté d'un vrai complot franc-maçon : un des membres gagné, on tient toute la trame. Mais il n'en est pas ainsi pour les francs-maçons : on ne peut mieux les comparer qu'à ces châteaux du XII<sup>e</sup> siècle où le seigneur méfiant avait une défense contre les ennemis du dehors, mais aussi contre les partisans du dedans : il y a deux ou trois forteresses l'une au dedans de l'autre. C'est ainsi que sont organisés les comités francs-maçons. De là cette manie des complots, cette crainte des conspirations qui paraît puérile et qui est justifiée : c'est la guerre des loges entre elles, d'un comité secret contre sa loge, etc. On n'a jamais trop de délateurs ni de policiers secrets dans une telle lutte. Le prétexte est fictif, mais il y a généralement une raison.

LES SOCIÉTÉS DE PENSÉE ÉPARENT, EXCLUENT  
LE CHRISTIANISME ÉLÈVE

La grande affaire, dans les sociétés de pensée c'est l'épuration, comme la grande affaire dans l'Eglise, c'est l'édification. Exclure d'un côté, échauffer, convertir de l'autre.

Et rien de plus curieux comme ces épurations. Plus on les étudie de près, plus on voit qu'il s'agit beaucoup moins d'une œuvre personnelle et d'autorité que d'une recette. C'est affaire de règlement. Il y a une manière de voter, de s'épurer qui doit donner un bon résultat, sorte d'opération chimique à laquelle se soumettent les frères et sur laquelle on consulte gravement les gens d'expérience en fait de manipulations sociales.

LA FRANC-MAÇONNERIE FAIT LE SEMBLANT DU BIEN  
POUR OBTENIR LE MAL

L'esprit dit jésuite : faire le mal pour le bon motif; la fin justifie les moyens.

L'esprit franc-maçon : faire le bien pour le mauvais motif, bienfaisance franc-maçonne : lutte contre l'esclavage, contre les injustices, les tyrannies, développement du bien-être de manière à provoquer la dissolution des mœurs, etc.

QUELLE FUT L'OPINION GÉNÉRALE EN 89,  
ABSTRACTION FAITE DES MENEURS?

Difficulté de savoir quelle était vraiment l'opinion générale. En tout cas, ce qu'on peut dire, c'est que sans une poignée d'individus agissant d'un bout à l'autre de la province avec une entente et une suite étonnantes, le peuple n'aurait pas demandé des choses comme le vote par tête par exemple, ni rien combiné pour la correspondance, les requêtes au Roi présentées à point, etc.

LE RÉGIME RÉPUBLICAIN FAUSSÉ  
PAR SES PROPRES AUTEURS

Le régime a été faussé, dès le début, par ceux qui l'avaient établi, par les républicains. Il n'a pas été faussé exceptionnelle-



ment, çà et là, et parce que rien n'est parfait en ce monde : il l'a été essentiellement; cette mauvaise foi, ces abus ne sont pas ici l'exception, mais la règle.

Les seuls qui acceptent, à contre-cœur il est vrai, et suivent honnêtement les idées de Rousseau, sont les conservateurs qui les combattent; ce sont les seuls qui n'emploient pour briguer les suffrages que les moyens permis et découverts.

Sans ce système régulier de fraude le régime ne serait peut-être pas plus mauvais qu'un autre; la république serait habitable, s'il n'y avait pas de républicains. Mais peut-être aussi ne vit-elle que par cette fraude organisée : c'est une belle abstraction qui ne se soutient que par la plus laide des réalités, la pieuvre.

NÉCESSITÉ DE RECHERCHER LE TRUQUAGE  
DANS LES DÉLIBÉRATIONS DE 1789

Quand on a dit qu'il y avait un mouvement général d'enthousiasme en 89, on a dit ce que certaines gens organisés pour cela même, considérant cela même comme leur premier moyen, concertés pour cela d'un bout de la France à l'autre, voulaient faire dire et faire croire.

Est-ce vrai? C'est à voir; en tout cas, le premier point est de montrer que certaines gens désiraient qu'on le crût, et s'arrangeaient pour cela, de montrer comment ils s'y sont pris, etc..., et on ne l'a pas fait.

Or on ne juge pas le fonds : mais au point de vue de la critique des sources, il est clair que cette question a une importance capitale. La première question à se poser devant une délibération, est celle-ci : « N'y avait-il pas des gens qui avaient intérêt à ce qu'on la prît et qui y ont travaillé de concert et l'on fait prendre par certains moyens artificiels? »

LA FRANC-MAÇONNERIE EMPÊCHE LES RÉFORMES  
DE S'ACCOMPLIR EN 89

La Franc-Maçonnerie fausse tous les mouvements libéraux. Chaque fois que le Roi veut s'adresser au peuple raisonnable, elle s'empare des élections et fait triompher les principes révolutionnaires; de sorte qu'en 89 il n'y a rien entre les purs révolutionnaires (tout ce qui a été élu dans les assemblées publiques, les bureaux intermédiaires, etc.) et les fonctionnaires (les officiers municipaux ne sont guère autre chose); tous les efforts du Roi pour créer un ordre entre les deux ont échoué par la faute de la Franc-Maçonnerie qui a constamment faussé les élections. Elle n'a pas fait la Révolution française : elle l'a empêchée.

AUGUSTIN COCHIN.

## Conférences Cardinal Mercier

17<sup>e</sup> année

ET

## Grandes Conférences Littéraires

9<sup>e</sup> année

La prochaine conférence sera faite le **mardi 3 décembre**, à 5 heures (Salle Patria) par

M<sup>e</sup> JEAN THÉVENET  
du Barreau de Bruxelles.

SUJET :

**MALAISIE : de Bali aux Temples d'Angkor,**

Cartes particulières pour cette conférence : 10 et 15 francs.  
Abonnements à la série des conférences : 150 - 125 - 100 francs.

## Le problème juridique de l'application des sanctions à l'Italie

*Dans ses visites à Paris et à Bruxelles, M. Carlo Delcroix était accompagné d'un juriste italien, le professeur Bracci de Sienna. Nous lui avons demandé de vouloir bien développer, à l'intention de nos lecteurs, l'argument juridique invoqué par M. Delcroix dans sa conférence. Voici sa réponse :*

Plusieurs juristes italiens ont été très surpris devant la docilité avec laquelle quelques Etats, riches de bon sens et d'une profonde conscience juridique, ont suivi l'interprétation anglaise de l'article 16 du Covenant.

Ceci est étrange parce que, même en faisant abstraction de considérations politiques décisives, la thèse anglaise est très discutable sur le terrain strictement juridique et scientifique.

Nous savons tous que le droit international est formé par des lois écrites et par des lois non écrites : nous savons tous également que l'usage en droit international a une efficacité semblable à celle de la loi écrite : elle peut interpréter, modifier, abroger celle-ci.

La science du droit international admet ensuite qu'une attitude de la communauté des Etats suffit à créer l'usage, même s'il s'agit d'un cas unique si celui-ci correspond aux exigences nécessaires de la discipline juridique du rapport. La répétition constante d'actes conformes n'est pas nécessaire, comme c'est le cas pour le droit privé; il suffit même d'un seul cas d'espèce accompagné de l'*opinio juris et necessitatis*. Il n'y a pas de doute, par exemple, que les agissements actuels de la S. D. N. dans le conflit avec l'Italie créent pour l'avenir un usage. Le ministre Hoare l'a explicitement reconnu en affirmant que l'on s'est occupé, à Genève, de créer un ordre nouveau et que le droit évolue. L'usage en matière internationale a ensuite une grande autorité parce qu'elle émane directement des Etats qui sont les législateurs du droit international.

D'autre part, le Covenant, en plus d'une source de droit international, est un contrat entre les Etats membres. L'interprétation que ces Etats donnent aux différents engagements en détermine le contenu et en est une interprétation authentique.

Je ne pense pas qu'aucun juriste sans idées préconçues puisse désapprouver ces points de théorie.

Une première grave erreur, source de grande injustice, se trouve dans l'orientation rigoureusement judiciaire que l'action politique anglaise a donnée à la S. D. N. Dans certains cas, la S. D. N. peut être un juge, mais il ne faut pas oublier qu'elle n'est pas le juge de l'Etat séparé objectivement et subjectivement du législateur et de l'administrateur et limité par la loi.

La S. D. N. est un juge législateur non différencié des parties qui forment les éléments constitutifs de l'organisation. Il doit, par conséquent, agir avec une extrême prudence sur le terrain judiciaire parce que l'injustice peut se glisser d'une façon subtile et trompeuse en substituant l'intérêt de quelques membres à l'intérêt objectif du droit international, ou peut se manifester automatiquement à travers la nouvelle règle que le juge, nanti de pouvoir législatif, crée pour le cas spécial, tout en étant convaincu peut-être, d'appliquer en bonne foi la règle préexistante.



Il s'agit de nuances de la technique juridique, mais de nuances très importantes, car si l'on ne les remarque pas, on affame les peuples, on sème le désordre dans l'humanité déjà si inquiète, on soulève la révolution précisément lorsqu'on croit consolider l'ordre existant.

Mais, si les prémices sont justes, il y a encore autre chose.

Depuis que le Covenant a été signé au lendemain de la guerre, dans une atmosphère d'horreur, de fatigue et de généreuses illusions que celle-ci avait créées, deux cas évidents de conflits armés entre Etats se sont présentés : Chine et Japon, Bolivie et Paraguay.

Pour ces deux cas, *qui sont les seuls précédents*, les sanctions de l'article 16 n'ont pas été appliquées. Ce fait négatif en lui-même ne serait peut-être pas un élément suffisant parce que l'impossibilité pratique d'appliquer la règle ne suffit pas pour en détruire le précepte, bien que le droit international ne soit valable que pour autant qu'il est applicable.

Mais dans aucun cas on n'a prononcé une condamnation, pas plus qu'on n'a délibéré les sanctions; et, de plus, dans ces cas, la S. D. N. est intervenue, non *pour juger et condamner*, mais seulement *pour concilier* et pour réduire, dans l'espace et dans le temps, le danger du conflit. Dans ces cas, la S. D. N. a estimé que son action propre, ainsi conduite était conforme au droit du Covenant.

Mais alors, non seulement les parties ont donné à l'article 16 en particulier et à tout le système du Covenant en général une interprétation authentique différente de la lettre du Pacte, il en est même résulté un usage international selon lequel, aux fonctions judiciaires de la S. D. N. et aux sanctions coercitives, *s'est substitué un simple devoir de conciliation à accomplir par le Conseil et les Etats membres les plus aptes à la développer dans le cas envisagé*. Celle-ci est d'ailleurs la discipline juridique convenant à la réalité historique déformée par les généreuses illusions des premiers auteurs des formules du Covenant.

Même si l'Italie a violé le Pacte, la violation n'entraîne pas de sanctions.

L'Italie savait qu'en entrant en conflit avec l'Ethiopie elle devait sans doute choisir entre les préoccupations du respect de la légalité et la tutelle d'un intérêt vital pour elle.

Personne ne peut exclure que si ce qui se passe aujourd'hui s'était déjà passé lorsque le Japon envahit la Mandchourie, l'Italie aurait pu résoudre autrement, dans la forme et dans la substance, l'angoissant problème de choix qui lui est imposé par son histoire.

Personne ne peut nier que l'Etat qui violera demain le Covenant aura devant lui, comme objet de méditation et comme force opposée de prévention, une réalité juridique substantiellement différente de celle à laquelle l'Italie pouvait raisonnablement s'attendre.

Aujourd'hui, la S. D. N. a créé une règle nouvelle. Si elle doit servir de règle pour l'avenir, il n'y a rien à opposer sur le terrain juridique. Mais si elle doit servir pour punir l'Italie, la règle a un effet rétroactif et le fait d'être une règle pénale, d'être appliquée par des juges qui sont parties, de ne pas avoir fait appel à une autorité supérieure, est une *injustice suprême*.

Même dans les cas tout à fait exceptionnels où la règle est rétroactive, on trouve toujours des dispositions transitoires.

Le peuple italien peut résister à une injuste action politique internationale, il peut également supporter qu'on le considère en dehors de la légalité, mais il ne peut tolérer que les plus puissants actionnaires d'une société internationale revêtent la toge des juges et patronnent les intérêts de la majorité en niant les symboles sacrés de la justice.

Dans la réalité du droit international n'existent encore ni le juge, ni le gendarme des peuples qui risquent de mourir dans le

cercle des intérêts opposés des autres peuples et consolidés par l'ordre juridique actuel.

Il existe seulement le devoir pour tous les membres de la communauté internationale, et particulièrement pour ceux qui sont liés au Pacte, d'examiner les termes du conflit et de prêter ouvertement une collaboration propre à le résoudre par la voie de conciliation, c'est-à-dire sans recourir aux armes des sanctions.

Il en a été ainsi tout au moins jusqu'à ce jour.

MARIO BRACCI,

Professeur de droit à l'Université de Sienna.

## « Les quatre Évangiles en un seul », de Tatien

Des éditions à bon marché ont popularisé les « Harmonies » des quatre Évangiles. On est toujours séduit par le rêve de posséder, de la vie de Notre-Seigneur, un unique récit suivi qui, sans s'écarter de la lettre des Évangiles inspirés, et amalgamant tous leurs détails, en supprime néanmoins certaines petites divergences. Tâche ingrate, car il ne s'agit de rien moins que de fondre en un seul quatre styles divers. La tentative est presque aussi vieille que le christianisme. Vers 172, Tatien avait couru sa chance; il obtint un succès qui n'a jamais été égalé.

L'apologiste Tatien est un personnage énigmatique. Né en Mésopotamie, rhéteur de quelque talent et philosophe, il s'était converti au christianisme. « Voilà, écrit-il à la fin de son apologie, intitulée le *Discours aux Grecs*, ce que j'ai composé pour vous, moi, Tatien, le philosophe à la mode des barbares, né dans la terre des Assyriens, élevé d'abord dans vos croyances, ensuite dans celle que désormais je fais profession de prêcher. » Il s'était converti pour des motifs analogues à ceux qui ont amené le saint martyr et philosophe Justin et tant d'autres nobles âmes du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle au christianisme. « Pendant que je méditais, cherchant le bien, il m'arriva de rencontrer des écrits barbares, plus anciens que les doctrines des Grecs, d'inspiration trop manifestement divine pour être comparés à leurs erreurs; et il m'arriva de croire en eux à cause de la simplicité du style, du naturel des narrateurs, de l'intelligence claire qu'ils donnent de la création du monde, de la prédiction de l'avenir, de l'excellence des préceptes, de la soumission de toutes choses à un seul monarque. » Tatien vint à Rome et y suivit les cours de Justin. Tant que son maître vécut, il resta dans la voie droite, mais plus tard, d'un naturel orgueilleux et intraitable, il tomba dans l'hérésie et enseigna les doctrines gnostiques. On se rappelle surtout qu'il considérait le mariage comme « une corruption » et niait le salut d'Adam. Il retourna en Orient et fit école d'hérésie.

C'est pendant cette dernière période de sa vie qu'il écrivit cette *Harmonie évangélique* que les anciens ont appelée, du nom sans doute que lui-même lui donnait, le *Diatessaron*, à peu près l'« Évangile des quatre (réunis) ». Nous ne possédons l'œuvre que dans des traductions tardives, latine, arabe et flamande (manuscrit de Liège). La critique a discuté longuement la question de la langue originale du *Diatessaron*. Serait-ce le syriaque, que l'on parlait dans les régions du Tigre et de l'Euphrate? C'est dans cette langue et dans cette région que l'ouvrage se répandit;



les auteurs grecs le connaissent à peine; les églises syriaques s'en sont servi longtemps dans leur liturgie, et les nestoriens le lisaient encore en plein Moyen âge. D'autre part, une œuvre pareille, par un homme habitué au commerce des Évangiles grecs, n'a pu être composée qu'en grec.

La question est tranchée aujourd'hui, et elle l'a été de curieuse façon, par des fouilles entreprises dans ce pays syrien où Tatien finit ses jours.

\* \* \*

De Damas, en suivant la piste du désert, on atteint, en six heures d'auto, les ruines de Palmyre. Encore une bonne journée de voyage, et l'on entre dans le désert de Doura, passé l'Euphrate. Des ruines marquent sur le sable le site de la cité qui gardait les marches orientales de l'empire romain, Doura-Europos, fondation des Séleucides. Depuis huit ans, une mission franco-américaine de l'Université de Yale y a entrepris des fouilles brillantes. Seuls, les remparts de la ville et la citadelle émergeaient encore du sable; aujourd'hui, des rues entières, des souks et des édifices ont recommencé dans ce désert le miracle de Pompéi, tandis qu'une synagogue juive nous y rendait une vaste galerie de fresques admirablement conservées.

Sémites, Parthes, Grecs, Romains vivaient côte à côte dans la cité; païens, juifs, chrétiens y accomplissaient les cérémonies de leur culte et y lisaient leurs livres sacrés. De nombreux graffiti, grecs pour la plupart, même quand les noms propres sont d'aspect sémitique, nous révèlent que le grec y était la langue véhiculaire.

Dans ce milieu, les chrétiens célébraient sans doute leur liturgie en grec: s'il y a eu un *Diatessaron* grec, on a dû le lire à Doura-Europos et dans tant d'autres villes de Mésopotamie de culture analogue.

\* \* \*

C'est néanmoins une trouvaille inattendue que celle d'un fragment du *Diatessaron* grec en plein désert, si loin des grands centres de la culture chrétienne.

Entre 254 et 256/7, au moment où la pression perse se resserrait autour de Doura-Europos, occupée par une garnison romaine, on enveloppa les murs d'enceinte d'un énorme glacis de pierre et de briques crues. On remblaya pour ce faire la rue qui longeait le rempart, de même que les maisons jusqu'au second étage. On voulait ainsi protéger les murs contre les sapes perses, capables d'ébranler les appareils les plus solides. En déblayant le glacis, les fouilleurs, le 5 mars 1933, trouvaient un petit carré de parchemin, écrit d'un seul côté. L'écriture était d'une belle main littéraire, élégante même, évoquant déjà nos beaux manuscrits bibliques du IV<sup>e</sup> siècle. On reconnut vite, en effet, qu'il s'agissait d'un fragment de littérature évangélique grecque, et plus précisément d'une harmonie évangélique. Dans le pays de Tatien pouvait-on penser à autre chose qu'au fameux *Diatessaron*?

D'ailleurs, en comparant ce texte grec avec les versions du *Diatessaron*, il fallut bien se rendre à l'évidence: l'existence de l'harmonie grecque ne pouvait plus se nier en face des quatorze petites lignes du parchemin de Doura-Europos. L'antiquité du texte, car le rouleau auquel il a appartenu paraît avoir été écrit vers 225, cinquante ans environ après le retour de Tatien dans sa patrie, son caractère qui serre de très près la lettre des Évangiles grecs et la maîtrise avec laquelle l'harmonie est conduite plaident pour une œuvre originale de laquelle on ne fera honneur qu'à Tatien.

\* \* \*

Voici la traduction française du passage du *Diatessaron* recouvert de façon si inattendue (1). Pour que l'on puisse juger de la minutie avec laquelle l'harmonie est composée, nous indiquons entre parenthèses les passages évangéliques incorporés:

«... de Zébédée (Mt., XXVII, 56) et Salomé (Mc., XV, 40) et les femmes de ses disciples venus de Galilée, regardant le Crucifié (Lc., XXIII, 49).

» C'était le jour de la Parascève, et le sabbat commençait à luire (Lc., XXIII, 54). Le soir étant tombé (Mt., XXVII, 57) sur la Parascève, c'est-à-dire la veille du sabbat (Mc., XV, 42), s'en vint un homme (Mt., XXVII, 57), membre du conseil (Lc., XXIII, 50), d'Arimatee, ville de Judée (Lc., XXIII, 51), nommé Joseph (Mt., XXVII, 57), bon, juste (Lc., XXIII, 50), disciple de Jésus, mais ne se révélant pas par crainte des Juifs (Jean, XIX, 38), qui attendait aussi le règne de Dieu (Lc., XXIII, 51) et n'avait pas donné son assentiment à la résolution... (Lc., XXIII, 51). »

On ne niera pas que le travail ne soit de bon ouvrier. Dans un dessin général fourni par le récit de Luc, Tatien agence les plus petits détails des autres Évangiles. La moindre parcelle n'est perdue. Et cependant, le récit évangélique s'anime sous nos yeux. Ça et là, d'un coup de pouce à peine remarqué, Tatien assure la vigueur du texte. L'épisode des femmes de Galilée assistant à l'agonie du Christ se terminait chez saint Luc sur une note en apparence assez terne: «...regardant tout cela». Tatien change un mot, et immédiatement la scène monte au tragique et l'émotion éclate: «...regardant le Crucifié». L'expression est d'un maître styliste.

La petite phrase qui ouvre le second épisode est encore une trouvaille de Tatien. Placée là, elle est descriptive à souhait, presque d'un impressionniste. Tatien l'a prise à Luc, mais il a eu le talent de la placer au bon endroit. « C'était le jour de la Parascève, et le sabbat commençait à luire... »

Toute cette manière est, me semble-t-il, la meilleure preuve qu'un heureux coup de pioche nous a bien rendu quelques lignes authentiques du mystérieux *Diatessaron*. M. Puech a défini parfaitement le style de l'apologiste: toute proportion gardée, on définirait à peu près de même celui de l'habile harmonisateur que nous révèle le manuscrit de Doura. « Le style de Tatien est un style artificiel, où le raffinement est extrême, et où la vulgarité elle-même, fréquente mais voulue, n'est qu'une forme du raffinement. L'archaïsme et le modernisme contribuent également à ce que sa langue a parfois de savoureux, souvent d'alambiqué et d'étrange. Sa syntaxe, pleine d'audace, se plie à toutes les fantaisies de l'imagination et du sentiment. Il prend autant de peine pour éviter le naturel et la simplicité qu'en prennent les classiques pour y atteindre. Il use et abuse de ces membres de phrase courts, associés tantôt par l'antithèse, tantôt par le parallélisme, relevés par les assonances, les jeux de mots, la recherche de finales rythmiques, que la rhétorique asiatique avait mis à la mode, sous le nom de *côla*, et qui, en dernière analyse, remontent à Gorgias. La composition, qui est, au fond, infiniment plus serrée et plus habile que chez Justin, ne révèle son mérite secret qu'à un lecteur attentif, et irrite, de prime abord, par l'absence de transitions appuyées, par la multiplication des débuts ou des reprises *ex abrupto*. L'ambition de briller à tout prix éclate partout (2). »

Composition serrée et habile, membres de phrase courts, raffinement, modernisme, sentiment, langue alambiquée, il y a de tout cela ici, et dans un morceau où Tatien était essentiellement lié par le sujet lui-même. Il s'est même laissé aller à écrire

(1) C. H. KRAELING, *A Greek Fragment of Tatian's Diatessaron from Dura* (Studies and Documents, III), Londres, 1935.

(2) *Histoire de la Littérature grecque chrétienne*, t. II (Paris, 1928), pp. 180 et suiv.



une jolie finale rythmique avec assonances dans cette formule que nous avons trouvée si picturale : « ...regardant le Crucifié », « *orôsaï lon staurôlhenla* ».

Ambition de briller à tout prix si l'on veut. Mais une harmonie réalisée avec ce talent, s'il s'est soutenu dans toute l'œuvre, méritait le succès que lui a fait l'Orient, et, si Tatien n'avait été hérétique, aurait pu séduire le monde grec.

LUCIEN CERFAUX,  
Professeur à l'Université de Louvain.

## En quelques lignes...

### Seul, le silence est grand...

C'était le sentiment du poète. C'est celui de M. de Man (pardon ! du capitaine de Man, ministre de la Résorption du chômage, ex-planiste distingué et protecteur des tympanes délicats). Or donc, à partir d'une certaine heure, l'heure H, il est interdit, dans le pays de toutes les libertés (cf. la *Brabançonne*, derniers flonflons), de manifester sa qualité d'automobiliste conscient par des coups de klaxon ou des appels de trompe. L'échappement n'est plus libre. Et les tonitruances vous exposent à faire connaissance avec le carnet de l'agent à poste fixe.

La Métropole moderne tend vers un idéal feutré. On ne nous condamne pas encore aux blandices du cloître. Cela viendra. Et sous prétexte que les maisons de santé regorgent de clients détraqués ou hypernerveux, la sollicitude gouvernementale nous oblige de vivre dans la maison des morts.

J'opte pour le bruit. Il y avait les lumières de la ville. Et on finira bien par nous les éteindre. Il y avait aussi les rumeurs de la ville. Cela faisait partie d'une atmosphère. Les cardiaques objecteront qu'il était pénible de s'entendre rappeler à l'ordre, en marge du passage clouté, par un avertissement rauque et brutal. Désormais, nous aurons cette consolation de nous faire écrabouiller en douce.

Et puis, songez-y ! si vous supprimez les klaxons à la ville, vous supprimez, du même coup, le divin silence des champs. Autrefois, quand nous partions en vacances, c'était pour changer de milieu. Rappelez-vous le premier réveil de l'auberge du Bois-Joli. Quelle quiétude ! quelle paix légère ! Et si nous sortions dans la pinède, nous entendions vibrer, dans le silence amical du matin, le violoncelle d'une abeille.

M. de Man, rendez-nous, s'il vous plaît, le droit d'être assourdis pendant trois cents jours de l'année, avec l'espoir qu'une après-midi d'été viendra où, couchés sur la mousse, nous prêterons l'oreille au plus émouvant de tous les bruits : le bruit du silence.

### Il y a vingt-cinq ans, mourait Tolstoï

Cela vaut bien un article dans les gazettes.

La vertu de ces anniversaires est qu'ils nous donnent l'occasion de faire le point. Tolstoï survit-il parmi nous ? Il serait puéril de le nier. Des quatre grands romanciers russes du XIX<sup>e</sup> siècle, — Tourguénev, Gogol, Dostoïewsky, Tolstoï, — l'auteur de *Guerre et Paix* est certainement celui qui continue d'avoir, en Occident, la plus large audience, le plus sûr crédit. Dostoïewsky a fait plus de disciples littéraires. La réputation de Tolstoï s'étend plutôt au domaine de la philosophie.

Une philosophie très primaire, d'ailleurs. Mais qui, par cela même, est de nature à séduire les masses. Le conflit italo-éthiopien nous fournit une occasion de plus de vérifier les chances de succès de l'humanitarisme bêlant. Beaucoup de braves gens se croiraient perdus d'honneur s'ils n'accordaient pas toute leur compassion aux « pauvres nègres » massacrés par les « barbares blancs ». Je sais des écoles où des éducateurs naïfs et pleins de bonne volonté excitent les moutards à verser des larmes propitiatoires sur le sort du Négus et de ses Abyssins. Tolstoï est passé par là.

Et comme on « tolstoïse » à tort et à travers, il n'est pas rare de rencontrer des pacifistes fort peu pacifiques, tout prêts à exploiter, dans un but de révolte, de haine et de mort, les enseignements du solitaire d'Iasnaïa-Poliana. Les sanctionnistes sont du nombre. A les entendre, leur zèle s'alimenterait uniquement aux sources pures de la morale évangélique et de la non-résistance au mal par le mal. Mais nous savons fort bien, nous voyons fort bien que leur aveuglement est tel qu'ils déclencheraient, sans l'ombre d'une hésitation, la guerre la plus inhumaine, la plus meurtrière, pour sauver la lettre d'un inconvénient Covenant.

A ces pompiers attentifs à jeter de l'huile sur les flammes, il était utile de rappeler le vingt-cinquième anniversaire de leur saint patron Tolstoï.

### Du « passage à tabac »

On s'imaginait, dans sa candeur naïve, que le « passage à tabac » n'était qu'une fiction... policière. Il faut déchanter. Les bagarres qui ont marqué, à l'Université de Liège, la réunion des « Amis de la S. D. N. » ont fourni le prétexte à M. le Commissaire de se venger, sur l'échine des étudiants, des bastonnades qu'il reçoit chez Guignol.

Les agents n'y sont pas allés de main morte. Le lendemain matin, nombreux étaient les escoliers qui exhibaient — souvenir glorieux et douloureux — qui, un œil au beurre noir, qui, une estafilade, qui, sur les avant-bras, des « bleus » prêts à passer au jaune. On s'était bien battu. On s'était surtout laissé battre. Car la police, dans ces sortes d'affaires, surtout si elle se trouve en présence de perturbateurs bien élevés, jouit du gros avantage de l'armement et de la discipline. *Si licet parva componere magnis* (et l'on s'étonne que le très distingué M. Struye n'ait pas fait le rapprochement), les jeunes patriotes sans armes, rossés, piétinés, boutés dehors par les agents matraqueurs, faisaient un peu penser à ces Ethiopiens armés du sabre ou de la lance et que la dévotion à S. M. Haïlé-Salassïe jette, pleins de témérité, sur les mitrailleuses italiennes.

La brutalité de la répression est attestée par cent témoignages. Faut-il croire à une intention particulièrement méchante des sbires moustachus à l'égard des étudiants ? On ne le pense pas. Certes, aussi longtemps que l'Université sera le dernier repaire des chahuteurs impénitents, ennemis du sommeil des bourgeois, éteigneurs de réverbères, ce sera, entre la police et l'étudiant, une guérilla sans merci. Il n'en est pas moins vrai que, le lendemain de la manifestation à la Salle académique, les agents protégeaient le cortège des antisanctionnistes et tapaient à coups de matraque sur les communistes pris en chasse.

Le « passage à tabac » est une institution qui ne connaît pas le tour de faveur.

### L'étudiant vendu par ses frères

Il y a une morale à tirer des incidents de Liège. Elle n'est pas à l'honneur de la solidarité estudiantine, rompue pour la pre-



mière fois depuis des temps immémoriaux par les Esdéennistes mués en mouchards. Pour la première fois, en effet, on a vu des camarades de promotion, des condisciples s'affronter avec une telle fureur, un mépris si total des lois et devoirs de l'amitié, que les policiers et les Jeunes Gardes socialistes n'avaient pas de plus sûrs indicateurs que certains universitaires (on pourrait les nommer), attentifs à désigner d'un doigt inexorable les condamnés à la matraque.

Décidément, cette affaire des sanctions est une nouvelle Affaire Dreyfus.

L'indignation, dans les milieux estudiantins, est très vive. On comprend cela! C'était une tradition bien établie — et qui doit remonter à l'époque de Villon et des clercs turbulents du Collège de Navarre — que, contre le guet alerté, se reconstituait, automatiquement, le front commun des escoliers. A Louvain, aux plus tristes jours des bagarres suscitées par la querelle linguistique, quand Wallons et Flaminguants, porteurs de toques et « mouettards » se défiaient sur le pavé de la chaussée, il suffisait qu'une escouade de policiers accourût au pas de charge pour que ce sentiment de solidarité parlât plus haut que l'antagonisme racique.

Oui, il y a une morale à tirer des lamentables manquements aux lois de l'amitié! La soumission aveugle à la lettre du Pacte, l'esprit juridique, puisqu'il faut l'appeler par son nom, a de ces exigences inéluctables. Périssent Rome plutôt qu'un principe! On se scandalise d'avoir vu des jeunes gens livrer d'autres jeunes gens, leurs camarades, à la brutalité policière. Ne faut-il pas se scandaliser — et s'affliger — de voir des Belges prendre parti, sans la moindre hésitation et comme de gaité de cœur, pour les marchands d'esclaves contre nos frères latins, pour les Ras féodaux et oppresseurs contre les fils des soldats de l'Isonzo, du Monte Grappa, de Vittorio Veneto et des forêts d'Argonne?...

### Tartarin pas mort!

La nouvelle devait venir du Midi : deux lionnes affamees, après avoir creusé le sol sous les barreaux de leur cage, ont retrouvé la route des champs... et de leurs instincts. Bilan : un boucher mis en pièces, deux blessés, une fusillade comme on n'en peut ouïr qu'aux environs de Tarascon, le dimanche des chasseurs de casquettes, et de quoi alimenter la conversation, à l'heure du pastis, entre Olive (qui parle de douze « lionn's ») et Marius (qui a lu trente-deux morts).

La réalité a de ces coïncidences — comiques ou dramatiques — que ne se risquerait pas à déclencher le moins scrupuleux des « faiseurs ». Parce que le génie d'Alphonse Daudet a créé le type de Tartarin, il semble que la terre avignonnaise soit définitivement déclassée dans le domaine de l'invention romanesque. Cela veut dire que tout ce qui pourrait s'y passer d'un peu extraordinaire est frappé, immédiatement, du soupçon d'« incroyable ». A telles enseignes que, lorsque nous avons lu dans les journaux du matin, l'aventure des lionnes qui ont dévoré le boucher, nous avons cru à une énorme galéjade. Il a fallu le témoignage de la photographie pour convaincre les plus incrédules. Encore se sont-ils rendus malaisément. Et il faut bien avouer que l'air avantageux des deux gendarmes qui abattirent les fauves et qui, l'arme au pied, veillaient sur leurs cadavres, justifiait tous les soupçons.

On a tué deux lionnes dans le Midi! Et ces lionnes avaient mangé un homme! L'armurier Costecalde va faire fortune. Tartarin qui sommeille en l'âme de tout Tarasconnais a commandé une grosse de cartouches blindées, de celles qui font balle à cinquante pas et qui sont capables de percer la cuirasse du rhinocéros.

— Et, vois-tu, « monn bonn », comme ces hordes de bêtes fauves ont bien fait les choses! disait, le lendemain, Olive à Marius. Les lionnes ont dévoré des bouchers! C'est comme qui dirait la réponse du berger à la... péchère!

### Impasses bruxelloises

Le « Comité officiel de Patronage des habitations ouvrières et des Institutions de prévoyance » de la ville de Bruxelles vient de faire paraître le tome III de son enquête sur les impasses bruxelloises et, d'autre part, M. Louis Verniers avait publié dans le numéro de juin dernier de *Folklore brabançon*, édité par le « Service de Recherches historiques et folkloriques du Brabant » une intéressante monographie illustrée de ces impasses.

Il y en a — ou plutôt il y en avait — 389.

Les plus miteuses souvent visent à évoquer par leur appellation un idyllique réveil sous bois : impasse du Muguet, de la Violette, du Chèvrefeuille, des Jonquilles, des Liserons, du Merle, de la Grive, de l'Alouette, du Charbonnet, de la Fauvette — ou tous les agréments de la campagne policée : impasse de la Giroflée, du Jasmin, du Pavot, du Géranium, du Camélia, des Tulipes.

Innombrables sont celles qui furent placées sous la protection d'un saint patron : impasse Saint-Ambroise, Antoine, Aubin, Charles, Dominique, Eloi, Jacques, Ferdinand, Léonard, Luc, Marcel, Médard, Nicolas, Remy, Roch, Sébastien, Séverin, Sylvestre, Thomas, Victor; ou impasse Sainte-Apolline, Cécile, Gudule, Monique, Pétronille, Thérèse, Ursule ou Véronique.

Il y a les impasses de l'Ange et de l'Archange, celle de la Tentation, et nonobstant celles du Bon Secours et de la Grâce de Dieu, tout de même celle de l'Enfer.

Certaines dénominations charment par le souvenir d'une enseigne archaïque : impasse de l'Homme Sauvage, de la Sirène, du Chien marin, des Trois Perdrix, de l'Arche, des Quatre Livres, de la Boule roulante, de la Perle d'Amour.

Il en est qui portent des noms historiques : impasse Spinola ou Mansfelt, ou prolongent des rappels topographiques : impasse de la Cour Royale, de la Porte Bleue, de l'Ommegang. L'impasse de Borgendael s'ouvre toujours sur la Place Royale.

De rares impasses présentent encore certains attraits archéologiques, un porche plus ou moins monumental, une niche de dévotion : les impasses des Liserons, Schuddeveld, Saint-Jacques, des Cheminées, Van Hoeter, du Chien Marin, de la Perle d'Amour, L'impasse des Liserons, à la veille d'être supprimée, connut les grands soirs du théâtre de marionnettes de Toone, actuellement réorganisé dans l'impasse de Varsovie.

### Impasses horizontales ou verticales

Ces impasses sont peuplées de gagne-petit : commissionnaires, ramoneurs, réparateurs et rempailleurs, éleveurs d'oiseaux et tondeurs de chiens, vendeuses de journaux et cartes postales illustrées, de ballons et petits moulins, colporteuses de crevettes, caracoles et plies séchées, marchandes au panier et à la charrette, et particulièrement recherchées par les exploitants de métiers pour le tôt ou le tard, tributaires de marchés matinaux ou de services de nuit, qui excluent l'habitation dans les faubourgs ruraux.

La « lutte contre les taudis »! Cela va de soi. Mais il ne faudrait pas qu'on en arrivât à condamner maniaquement toute et n'importe quelle impasse comme un type fatal de taudis.

La vieille grande baraque surpeuplée est autrement délétère qu'une impasse à logis séparés sans ou avec un seul étage autour



d'une petite cour ou d'une bande de gazon. Pareilles impasses sont de petites communautés, dérivant du type classique de l'impluvium, devenu cloître, patio, préau pour blanchissage, chartreuse ou béguinage. Et tout aussi relativement hygiéniques que certains caravansérails standardisés, gratte-ciel ouvriers, séparés par des cours cimentées parfois trop étroites pour la ventilation et l'insolation.

A ce moment où le surcivilisé en revient à chercher le maximum de confort dans l'impasse de luxe, telle que les « Cités » de Paris, ou ici un square Tasson-Snel ou le Val de la Cambre, il serait inopportun de verser dans le parti-pris de considérer comme un progrès absolu et péremptoire le remplacement de toutes les impasses horizontales par des impasses verticales.

#### « Voyou » à l'Académie

L'Académie française ne chôme jamais. Ce sont les académiciens qui prennent des vacances. Tant il y a que l'usine grammaticale qui rapetasse, le jeudi après-midi, le *Dictionnaire de l'usage*, avait réuni, à sa dernière séance, trois ravaudeurs. Ce fut pour eux une aubaine. Car les présents se partagent la cagnotte du jeton. Moins ils sont, plus ils touchent. Ne vous montez pas, cependant, l'imagination : le jeton est demeuré au tarif d'avant-guerre. Nos jetonniers empochèrent chacun cinquante francs, pour deux heures de regrattage grammatical.

Ils en sont à la lettre « V ». Le secrétaire perpétuel avait escompté le « Z » pour les fêtes jubilaires. Quel clou si on avait pu offrir au président Lebrun, protecteur de la Coupole, le nouveau-né habillé de maroquin vert, c'est-à-dire la dernière édition du *Dictionnaire* ! Mais les disgrâces des Immortels sont innombrables. Ceux-ci sont goutteux, ceux-là entériteux; celui-ci a la pituite et éternue dix-huit fois de suite quand on le tient dans les courants d'air; celui-là manque de cervelle, et cet autre de prostate. Bref, beaucoup d'eux vivent dans les pilules et dans les canules.

Ce jeudi, ils adoptèrent le mot « voyou ». Jusque-là, point de voyou dans le *Dictionnaire*. Il était urgent de combler cette lacune, car la voyoucratie a fait beaucoup de progrès en littérature comme en politique depuis la guerre.

Qu'est-ce qu'un voyou, au juste? C'est surtout une question de costume. On dessine le voyou plutôt qu'on ne le définit. C'est Daumier, c'est Gavarni, c'est Toulbot. Le voyou est maigre. Attachez-le à une banque, il se fera sauter la sous-ventrière! Le voyou est mal peigné. Ses cheveux tire-bouchonement dans ses yeux bigles. Nommez-le haut fonctionnaire : il deviendra chauve, gagnera une belle décoration et chaussera son nez de lunettes cerclées d'or! Le voyou est chaussé d'espadrilles juteuses. Mais, c'est une question de budget. Appointez-le, et il aura des vernis, des cors, des œils-de-perdrix, ongles incarnés, durillons et autres trophées d'homme du monde...

Quelle définition l'Académie a-t-elle donné du « voyou »? A la vérité, je n'en sais rien. Car, je suis comme tout le monde; j'ouvre le *Littré* et le *Larousse*, mais point ne sais ce que contient ce fameux *Dictionnaire de l'Usage* pour l'élaboration duquel Richelieu fonda l'Académie.

#### Premier Prix Minerva

Tandis que se font les jeux autour du Prix Minerva, on voudrait évoquer le souvenir sympathique de celle qui en fut la première bénéficiaire : Charlotte Chabrier.

Elle est morte tout récemment laissant derrière elle non seulement de très beaux livres, mais l'exemple d'un magnifique courage.

Tous ceux qui ont enchanté leur enfance par de beaux récits se rappelleront toujours son nom. En réalité, elle avait eu une expérience humaine si complète qu'elle pouvait mettre dans ses ouvrages destinés à la jeunesse l'accent incomparable de la vérité. Elle avait peu d'imagination, mais c'est une erreur de croire que les romans les mieux inventés sont ceux qui plaisent davantage au public enfantin.

Au reste, Charlotte Chabrier écrivait avec ce cœur de maman passionnée qui adorait les enfants et elle savait leur raconter avec un grand talent des histoires charmantes, tendres et tristes. C'était pour les siens qu'elle avait dû chercher à gagner par sa plume quelque argent. Abandonnée toute jeune par son mari, il lui avait fallu besogner dur. Elle était douée d'un merveilleux talent de pianiste qui eût pu la conduire très loin. Mais elle manqua toujours de l'argent pour se lancer. En vérité, ce furent les enfants qui la sauvèrent du découragement. Elle avait un peu de leur facilité à s'émerveiller, à se renouveler dans de nouveaux espoirs. Son optimisme fait de courage et de volonté fusait sur un rire clair qui reconfortait tous ceux qui l'approchaient, et elle pour qui la vie n'avait pas fait grand'chose donnait en fin de compte beaucoup à ceux qui auraient pu se croire plus riches qu'elle.

Comme ceux qui ont beaucoup souffert, elle maniait l'ironie avec une saveur inimitable. Telles figures dans ses livres paraissent sorties des œuvres de Thackeray, de Mark Twain ou de Dickens. C'était parce qu'elle avait un style sobre en même temps qu'une belle simplicité de cœur qu'elle savait charmer les lecteurs enfantins. Mais ces qualités firent aussi le mérite de ses autres œuvres, comme *L'Epouse* qui est une autobiographie à peine romancée et combien vibrante; comme *Danaïdes*, qui obtint à juste titre le Prix Minerva; comme *Monsieur Petit-Frère*, un des plus beaux romans écrits à la gloire de l'amour maternel.

Hélas! cette distinction fut la seule qui apporta un peu d'aide matérielle à Charlotte Chabrier. Jusqu'à sa mort, et en dépit d'une maladie grave, elle dut travailler sans arrêt. Mais quels trésors de beauté n'a-t-elle pas laissés derrière elle!

#### Saint Nicolas

Il est depuis plusieurs semaines déjà derrière les vitres de l'étalage et bénit les enfants rassemblés. Mais en dépit de leur admiration béate, cette apparition, ils la voient plus belle encore dans leur imagination et dans leurs rêves.

Ils ont cru apercevoir sur le toit la silhouette de l'âne avec les hottes et Hans Scrouf qui suivait. La nuit leur a permis de suivre le cortège opulent sorti tout droit du ciel et sa descente vertigineuse sur les toits couverts de neige. Et c'est le mystère qui les fascine et les ravit bien plus que les jouets et les massépains.

Les grandes personnes s'abusent étrangement sur leurs goûts. On choisit une belle poupée pour cette petite fille qui n'a d'autre ambition qu'une musique à bouche de 3 fr. 95. On veut un train compliqué et magnifique pour ce garçon qui combinerait demain un avion-moëdele avec trois bobines et deux feuilles de papier. Même le baby à qui on réserve un ours superbe préférera sucer son pied et se chanter à lui-même une chanson.

Une fois pour toutes les parents devraient avoir le courage de s'avouer que le plaisir des jouets est surtout pour eux. Les enfants ont le mystère, et la surprise, et les couleurs : ce sont les plus comblés.

Nul ne peut ébranler leur foi. Car leur foi est toute pleine d'amour.

« Tu ne crois plus à saint Nicolas? » a-t-on demandé à une petite fille?... « Mais je l'aime encore », a-t-elle répondu.



## En quittant l'A. C. J. B... (1)

Mes bons amis, *paulo majora canamus*, comme on disait en mon jeune temps. Quittons donc vite le cimetière, rejetons ces airs endeuillés, rentrons tambour battant dans la vie où nous invite la grande allégresse. Laissons les morts ensevelir leurs morts, car si vous êtes ici réunis, n'est-ce pas, c'est surtout pour fêter l'A. C. J. B., bien au delà et au-dessus de ceux qui ont pu la représenter; c'est pour vous unir à tout le mouvement de jeunesse catholique en un jour qui symbolise sa fraîcheur permanente et sa perpétuelle régénération.

Car il se montre, lui, parfaitement bien portant et l'avenir lui est plus que jamais assuré. Ah! qui donc en serait plus vaincu que nous, qui à quelques-uns restons les témoins de ses premiers jours! Lorsque, en un petit cercle d'universitaires ébahis, l'abbé Brohée nous disait en 1912, avec ses accents de feu, qu'il ne s'agissait, ni plus ni moins, que de rendre au Christ toute la jeunesse et de mettre une empreinte sur le pays entier, il semblait bien reprendre le langage des fameux chanoines de Séville qui, en bâtissant leur cathédrale, annonçaient qu'ils feraient une chose grande, si grande même que la postérité les traiterait d'insensés.

Au bout de près de vingt-cinq ans, dans un mouvement de jeunesse, bien des générations se sont déjà succédé et l'on peut dire que la postérité est venue. La voici qui se lève de toutes les branches de l'A. C. J. B., mais c'est pour proclamer qu'il fut vraiment clairvoyant, le prêtre qui ouvrit la voie nouvelle, celui qui suscita une poussée de jeunesse directement issue de la vie chrétienne et buvant à pleins bords aux sources du Christ pour faire rejaillir la grâce partout autour d'elle; celui qui, aux organisations étriquées de cette époque, substitua la plénitude de la sainte ambition; celui qui, renversant contre elle-même l'appellation laïque pour faire pièce au laïcisme, nous apprit le premier les devoirs du laïcat au service de l'Eglise. Elle le répète après nous, la jeunesse nouvelle, parce qu'elle est en définitive la fille de ses œuvres, mais nous voulons le dire plus haut encore, parce que nous avons, à ses côtés, vu naître l'action catholique avant la lettre, le fondateur de l'A. C. J. B. fut un sage et un initiateur de grandes choses.

Ah! certes, elle s'est abondamment transformée, notre organisation, depuis le rêve du *Blé qui lève*, et nos plus vastes espoirs de ce temps-là ne s'y reconnaîtraient plus aujourd'hui. Nous pensions, en somme, à une jeunesse assez uniforme, bien qu'il y eût dès le début du mouvement une préoccupation ouvrière à côté du souci des étudiants. Qui de nous, même en ses heures d'exaltation féérique, eût donc osé concevoir la richesse de méthodes et la magnificence de cadres que déploie à l'heure actuelle le mouvement de jeunesse en Belgique? Qui eût osé, en d'imaginaires anticipations, se figurer tous les enfants de la famille nombreuse qui s'assied à présent à la table commune!

Les aurions-nous pu nommer seulement, ces Fédérations en lesquelles l'A. C. J. B. s'est résorbée et qui la constituent aujourd'hui d'une façon plus solide et plus vivante que jamais? Cette *Jeunesse Agricole* — je cite dans l'ordre de nos statuts — qui cherche patiemment, discrètement mais tenacement à rendre une âme à nos campagnes; cette *Jeunesse Estudiantine*, appelée à faire souffler une tempête d'idéal et de haute générosité sur

toute la jeunesse des collèges; cette *Jeunesse Indépendante* qui a pour tâche d'aborder certaines zones polaires, mais qui s'est juré de mettre autour d'elle la glace en morceaux, pour rappeler à la bourgeoisie le sens du Christ; cette *Joc*, pour l'appeler du terme vraiment courant, qui est arrivée en dix ans à naître, à s'imposer au pays et à faire le tour du monde, en laissant partout un nom qui maintenant fait partie du langage universel, un nom que l'on comprend en anglais comme en espagnol, en chinois comme en congolais, le jocisme. Certes, on l'apercevait autrefois, elle seule, la *Fédération des Patronages*, car l'œuvre est ancienne, mais on n'eût cependant pas soupçonné la puissance de renouvellement qui allait en faire, pour toutes les autres branches du mouvement sans exception, une véritable pépinière d'âmes. Mais nous ne l'aurions assurément pas devinée, notre *Jeunesse Scoule*, cette merveilleuse école de formation personnelle, source jaillissante de vocations religieuses et d'action catholique, et si nous formions alors une sorte d'avant-garde de *Jeunesse Universitaire*, ce n'était pas, ce ne pouvait pas être avec les altièes visées de la *J. U. C.*

Famille nombreuse, tant mieux! Enfants émancipés! Pourquoi pas? N'ont-ils pas l'âge, la valeur, ne savent-ils pas tous leur métier? Nul ne se réjouit davantage qu'un témoin des tout premiers jours de ce que le modeste foyer du début ait éclaté dans son étroitesse, que plusieurs amples demeures l'aient remplacé et il aspire avec vous tous à voir le quartier d'aujourd'hui se dilater encore jusqu'à constituer un jour la cité entière. Car nous sommes assurés que, au sein de la grande fraternité acéjibiste, l'esprit de famille nous est tellement entré dans le sang que ce bon sang jamais ne mentira, mais qu'il fixera ses caractères dans la race.

Ah! ce n'est pas un mince privilège pour les catholiques belges que d'avoir ainsi exercé leur jeunesse sur le même terrain, quelle que soit leur classe sociale ou leur tendance originaire. Lorsqu'on parcourt certains pays, on est douloureusement frappé de constater comme il est difficile aux catholiques de se concerter et que les forces dissolvantes l'emportent, hélas! parmi eux sur les penchants au rapprochement. Que Dieu nous garde l'instinct contraire, qui fut déjà celui de nos pères, et qu'il entretienne dans toute la jeunesse, grâce à nos cadres communs, cette indissoluble amitié, cette amitié à laquelle, par delà nos cadres, participent nos frères flamands dans l'identité de l'action catholique, cette amitié qui restera à travers toutes les épreuves le ciment du catholicisme belge!

C'est à ce prix, sachons-le bien, que la jeunesse d'un temps sera la force mûre du lendemain. C'est à ce prix que les catholiques réussiront à impressionner le monde qui les entoure, non point d'une commotion fugace ou d'un frisson tragique, mais de cette douce et convaincante émotion qui fait virer le fond des âmes.

On nous a reproché bien des choses, je le sais, et l'on n'a pas cessé de dire, par exemple, que l'A. C. J. B. avait longtemps détourné les jeunes de leurs devoirs politiques. Comme si toutes nos déclarations, tous nos congrès, toutes nos journées d'études n'avaient insisté sur la nécessité de nous montrer hommes et chrétiens jusqu'à la plénitude du citoyen et de servir en définitive l'Eglise au sein même de l'Etat, aussi bien que nous réclamions l'indispensable répartition des tâches qui devait empêcher l'action catholique de chevaucher sur l'action politique! Comme si, par sa nature même, l'action catholique n'était pas une force de rayonnement et d'expansion, comme si elle pouvait, dans son irrépressible propagation, oublier un seul aspect de la vie sociale!

Mais ce que nous avons ajouté alors, nous le répétons aujourd'hui avec une conviction accrue, parce que l'expérience est venue, hélas! à la rescousse. La politique est nécessaire, en son temps, à son heure, mais sous l'imprescriptible condition d'une formation personnelle accomplie. Ah! nous le reconnaissons bien,

(1) Allocution prononcée au banquet offert à MM. Giovanni Hoyois, Fernand Tonnet et Léon Helbig de Balzac, président et vice-présidents de l'A. C. J. B. à l'occasion de leur départ.



l'esprit de l'A. C. J. B., dans cet instinct de salubrité morale que la jeunesse catholique porte à présent au sein de la vie publique nous le reconnaissons, oui, dans une exigence d'honnêteté, de loyauté et pour tout dire de propreté que les générations précédentes ne portaient peut-être pas aussi loin, nous le reconnaissons vraiment, car c'est l'A. C. J. B. qui lui a dit, à cette jeunesse, que la chose publique était chose sacrée et que toute main indigne qui se poserait sur l'Etat devait être impitoyablement tranchée.

Au vent d'assainissement qui souffle aujourd'hui, nous ajouterions encore volontiers, car il importe qu'en pareille cause les forces de justice se libèrent jusqu'à rendre au ciel toute sa splendeur. Mais nous ne le retrouverions jamais, l'esprit de l'A. C. J. B., en une jeunesse qui pour abattre l'arbre cancreux détruirait la forêt entière, ni en des mains qui pour guérir le malade asséneraient des pavés sur les membres sains, ni en des propagandes qui sous prétexte d'éclairer les intelligences oublieraient souvent la vérité. Qu'on se le dise donc bien : s'il s'agit à l'heure actuelle de construire un monde, la jeunesse catholique et avec elle les catholiques de tous âges sont prêts à offrir leurs bras et leurs cœurs, ils prendront rang sur le chantier, ils y réclameront même la première place, mais ils savent que semblable entreprise réclame des architectes et point seulement des terrassiers.

C'est parce que vous tous, chefs responsables de notre jeunesse, vous avez ce sens du progrès, cette volonté de vous débattre en pleine modernité, de dépasser même hardiment le moment présent pour commander aux temps futurs, c'est avec le désir, en somme, de voir une A. C. J. B. frémissante de vraie jeunesse que vous avez proposé des successeurs à ceux qui sont partis.

Je ne vise pas seulement ici Pierre Harmel, en qui l'A. C. J. B. tout entière s'est reconnue elle-même. Il sait combien je suis heureux de cette désignation et quelle haute attente nous éprouvons tous en présence du nouveau président général de l'A. C. J. B.

Je ne vise pas seulement Maurice Hankard, ce collaborateur d'ancienne date, qui après avoir brillamment servi la J. E. C., a créé une branche de l'Action catholique en faisant écouter et aimer de toutes parts notre organe de radio-diffusion.

Mais avec Pierre Harmel, avec Maurice Hankard et autour d'eux, je salue toute la levée de jeunes chefs que notre mouvement s'est donnés récemment, aussi bien dans ses cadres communs que dans ses branches spécialisées.

Ah! si quelqu'un doutait que l'A. C. J. B. fût une vie, une vie incessante, une vie palpitante, une vie exaltante, il suffirait de lui montrer ces jeunes hommes.

Si quelqu'un doutait que le mouvement de jeunesse créé en 1912, confirmé par la série bondissante de nos congrès généraux de Gembloux, de Charleroi, de Liège, de Bruxelles et qui s'est épanoui cette année en une gigantesque gerbe avec les congrès spéciaux de la J. E. C., de la J. I. C. et par la manifestation mondiale de la J. O. C., si quelqu'un osait douter que ce mouvement dût se prolonger en ligne droite, encore une fois nous leur montrerions ces jeunes hommes.

Ils ont appris avant d'agir et se sont patiemment pénétrés d'un esprit avant de se faire les propagateurs d'un mouvement.

Ils ont accumulé sans calcul et sans conditions les services rendus, ils ont dépensé leurs énergies à fonds perdus, ainsi qu'il convient dans l'Action catholique. C'est parce qu'ils étaient bons ouvriers qu'ils sont devenus des maîtres, et voilà comment, alors que jamais ils n'eussent voulu s'imposer, leur valeur et leur mérite les a imposés malgré eux.

Oui, de vos nouveaux chefs vous pouvez attendre sans inquiétude qu'ils fassent corps avec l'institution dont ils ont la charge et que leur personnalité se confonde totalement avec elle. Devant les prin-

cipes assurés et les traditions nécessaires, il ne leur arrivera pas de prendre le ton prophétique et de se réclamer d'une inspiration céleste pour bousculer choses et gens. Car s'ils entendent innover, s'ils veulent à bon droit réformer, ce n'est point pour abattre, mais toujours pour construire.

Vous leur confiez un talent, ils vous en rendront dix et cent au jour des comptes. Vous leur livrez les clefs de la maison, la maison sera plus grande quand ils la quitteront et elle comptera plus d'habitants.

Voilà, n'est-il pas vrai, plus de raisons qu'il n'en faut pour que, anciens et nouveaux venus, nous communions aujourd'hui à la même joie. Les personnes changent! Tant mieux, car cela prouve que l'institution dure. Réjouissons-nous donc. *Exsultemus et laetemur*. Animée comme elle l'est à présent, l'A. C. J. B. ne s'enlisera pas dans l'ornière; regardez-la : elle prend essor, elle monte en chantant et la voilà partie, en flèche, au cœur d'un grand matin.

GIOVANNI HOYOIS.

## L'« Alexandre le Grand » de Jean-Gustave Droysen<sup>(1)</sup>

Imaginez le monde en sa prime jeunesse, lorsque l'homme à peine éveillé au royaume des idées peuplait la terre et le ciel des images nées de sa force, de son imagination et de son désir; où les îles, émergeant des eaux, se couvraient rapidement de temples et de cités; où dans tout bloc de marbre sommeillait une colonne sans défaut et au fond de chaque source une divinité sans figure. Telle est la Grèce légendaire des Héros et des Dieux, au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère; le souvenir de ces origines remplit encore les mémoires. Eschyle et Sophocle viennent de faire entendre pour la première fois le murmure des Océanides, la prière d'Antigone. L'homme s'interroge sans crainte et, surpris de se sentir un passé si léger, fonde son espérance sur son accord avec les choses.

Imaginez, dans ce décor, le plus jeune conquérant que le monde ait connu, entraînant tous les peuples de la Grèce vers les sources du soleil, vers cet Orient fabuleux où n'avait pénétré avant lui que le cortège des Bacchantes. Telle est la vie d'Alexandre le Grand. C'est l'Anabase dépassée, la toison d'or reconquise, les phalanges débouchant à l'orée du Paradis terrestre! Ce sont les mers sillonnées pour la première fois, les routes qui s'ouvrent à travers l'inconnu, les cités nouvelles qui surgissent au lendemain de chaque victoire, et la rumeur des peuples enivrés par le dessein merveilleux d'un adolescent : fonder un empire humain qui ait la forme de la terre.

Imaginez enfin un jeune homme enflammé par l'étude de l'antiquité classique, chez qui une érudition très sûre coordonne et vérifie sans cesse les données de l'imagination, qui tente à vingt-cinq ans une des tâches intellectuelles les plus périlleuses qui soient, qui nous donne d'emblée une vie d'Alexandre qui est un chef-d'œuvre de compréhension, de lucidité et de ferveur; — ne diriez-vous pas qu'un tel livre, s'il existait, serait un des plus beaux du monde?

(1) Cette étude servira de préface à l'*Alexandre le Grand* de J.-G. Droysen, traduit de l'allemand par Jacques Benoist-Mechin, que publiera prochainement la Librairie Grasset, à Paris.



Et bien, il existe : c'est l'histoire d'*Alexandre le Grand* par Droysen. Paru en 1833, cet ouvrage a mis plus de cent ans pour parvenir jusqu'à nous. Dans son pays même il est resté longtemps enseveli dans l'oubli. Mais voici qu'il ressuscite à l'occasion de son centenaire, et malgré les progrès de la science moderne, les plus grands savants contemporains s'inclinent devant lui. Tout rayonnant d'une double jeunesse, — celle de son héros et celle de son auteur, — ayant subi victorieusement l'épreuve du temps, il se présente à nous comme un objet sans âge, comme une merveille d'intelligence, de fraîcheur et d'inspiration.

\* \* \*

Jean-Gustave Droysen naquit à Treptow, en Poméranie, le 6 juillet 1808. Il était le fils de l'aumônier protestant de la garnison, et dès son plus jeune âge les deux vertus que l'on s'efforça de lui inculquer, comme étant les plus belles et les plus méritoires, furent la discipline et la piété. C'est dans ce milieu austère et tant soit peu rigoriste qu'il grandit jusqu'au jour où, ayant perdu son père, il fut envoyé au collège de Stettin.

Dès son arrivée sur les bancs de l'école, le jeune Droysen fit preuve d'un penchant très marqué pour l'antiquité classique. Il apprit rapidement le latin et le grec, dévorant avec avidité tous les textes anciens qui lui tombaient entre les mains. Il passait des nuits entières à lire Plutarque et Quinte-Curce, Thucydide et Xénophon. Aussi, lorsqu'il quitta le gymnase, en 1826, pour se rendre à l'Université de Berlin, possédait-il déjà un bagage singulièrement étendu pour un garçon de dix-huit ans.

Il s'inscrivit immédiatement aux cours de philologie classique d'Auguste Bœckh, dont l'ouvrage magistral sur *le Système budgétaire des Athéniens*, publié en 1817, faisait autorité. Ce travail avait marqué une date dans l'histoire de l'hellénisme allemand. Rompant avec les idéalizations plus ou moins hasardeuses qui avaient caractérisé jusque-là les travaux de cette nature, Bœckh fut le premier à soumettre les faits à une critique objective et à dégager les bases matérielles et économiques de la puissance attique. Il montra que l'Acropole, qui haussait vers le ciel sa frise de cavaliers ailés, était bâtie sur de puissantes assises souterraines, sur des caveaux où venaient s'entasser tous les trésors de la Méditerranée orientale. C'est auprès de Bœckh que Droysen s'initia aux sévères disciplines de son art et apprit à déchiffrer le message des inscriptions, des monnaies et des papyrus.

Bœckh était animé par l'esprit de Herder, ce Herder qui, près d'un demi-siècle auparavant, avait révélé Goethe à lui-même. Grâce à lui, l'histoire était entrée dans une voie nouvelle; ou plutôt, il l'avait haussée jusqu'à un niveau qu'elle ne possédait pas auparavant.

« Pour Herder, écrit Gundolf, l'histoire, — entendue au sens le plus vaste du mot, en sorte qu'y soient comprises la cosmogonie, l'histoire des origines, de la civilisation, des langues, de la littérature, de l'art et des Etats, — l'histoire était le symbole de Dieu, l'expression tangible de l'énergie divine. » Les deux attributs sous lesquels se manifestaient cette énergie, c'étaient *le devenir* et *la langue*. Le dieu de l'histoire et le dieu de la poésie étaient les deux aspects d'une même force agissante, non point immuable, mais se renouvelant sans cesse « et devenant, en d'autres termes : *évolution* ». Ce que Luther avait fait pour la Bible, Herder l'avait fait pour la Grèce. Panthéiste et universaliste, il avait tourné le regard de Goethe vers l'étendue et la profondeur du monde de l'esprit.

Mais Goethe ne devait pas être le seul à subir son prestige. Les leçons du philosophe de Strasbourg allaient avoir, en Allemagne, un retentissement insoupçonné. Déjà Winckelmann

avait donné, sur le plan esthétique, la première impulsion aux esprits. Son exemple avait lancé Goethe sur les routes de l'Italie. Si bien qu'en apprenant plus tard la mort tragique de son ami, l'auteur d'*Egmont* allait noter dans son journal : « De son tombeau monte vers nous le souffle de son génie. Il éveille en nous le désir de poursuivre sans relâche l'œuvre qu'il a entreprise avec tant de zèle et de ferveur. »

Souffle singulièrement enivrant s'il faut en juger par l'ensemble des œuvres qui suivirent : en moins de vingt ans parurent *l'Iphigénie* de Goethe, la *Penthésilée* de Kleist, les *Disciples à Saïs* de Novalis, *l'Empédocle*, *l'Archipétagos*, et les *Hymnes* d'Hölderlin. Enfin, couronnant cette pléiade de palmes, aux aspirations un peu confuses, Goethe célébrait le mariage symbolique de Faust et d'Hélène : le génie germanique se prosternait aux pieds de la beauté classique :

*Ne dédaigne pas, ô femme superbe,  
La possession du souverain bien.  
Car le suprême honneur l'est dévolu, à toi seule,  
La gloire de la beauté, qui surpasse toutes choses.  
Le héros s'avance d'une démarche fière  
Précédé par la clameur de son nom.  
Mais même l'homme le plus obstiné s'incline  
Devant toi, qui est irrésistiblement belle.*

En fallait-il davantage pour que Droysen, enfiévré depuis son enfance par le culte de l'antiquité, se sentît porté et soutenu par un courant qui le débordait de toutes parts?

Ajoutons à cela un autre élément qui devait avoir sur son esprit une influence décisive.

La carrière fulgurante de Napoléon venait de prouver au monde que la race des grands conquérants n'était pas encore éteinte, et que le moule où avaient été coulés un César, un Alexandre n'était pas brisé. A Sainte-Hélène, l'Empereur avait fièrement proclamé « qu'il avait reculé les limites du possible ». Il avait refermé l'abîme creusé par le temps entre la chronique et la légende, entre l'histoire et la mythologie. Il avait laissé derrière lui la terreur mêlée de respect qu'inspiraient aux anciens Grecs les démons et les demi-dieux.

*Conception nouvelle du rôle de l'histoire, conception nouvelle du génie hellénique, conception nouvelle des puissances de l'individu*, tels furent en définitive les trois éléments qui modelèrent la personnalité naissante de Droysen. Par delà l'étroitesse un peu guindée de son milieu natal et l'enseignement méticuleux de ses premiers professeurs, son âme se tournait d'elle-même vers ses maîtres véritables : Herder, Winckelmann, Napoléon. Ce sont eux qui donnèrent plus de largeur à ses vues, plus de fermeté à ses idées, et plus d'ampleur à ses émotions.

\* \* \*

Faut-il s'étonner, dès lors, que le jeune étudiant de l'Université de Berlin ait songé à orienter ses études vers un domaine où Bœckh ne pouvait guère le suivre : la poésie? Herder n'avait-il pas enseigné qu'elle formait un des deux versants de l'histoire? Déjà il ambitionnait de traduire Eschyle. Mais ce projet fut contrarié par les événements, car Droysen eut sur ces entrefaites la douleur de perdre sa mère.

Désormais, il était seul au monde, sans fortune, abandonné à lui-même. Qu'allait-il devenir? Fallait-il renoncer à ses études? S'engager dans l'armée?

Mais Bœckh, qui pressentait le génie naissant de Droysen, intervint en sa faveur et le présenta à une famille de riches banquiers berlinois, les Mendelssohn-Bartholdy, dont le fils



Félix, de six mois plus jeune que Droysen, commençait une carrière musicale qui promettait d'être brillante. Droysen fut agréé, sur la recommandation de son maître, et devint en 1828 le précepteur du jeune compositeur.

Quel ne fut pas son émerveillement devant ce revirement imprévu de la fortune? Son entrée dans la maison des Mendelssohn avait métamorphosé sa vie. Le futur historien y fut accueilli avec une bienveillance chaleureuse. On le traita d'égal à égal. Le pauvre étudiant poméranien se trouva brusquement dans un milieu patricien et suprêmement cultivé que fréquentaient toutes les personnalités les plus brillantes de la capitale. Il y rencontra Hegel et Schadow, Alexandre de Humboldt et Zelter, Rahel Varnhagen et Henri Heine. Ces contacts presque quotidiens l'initièrent aux mœurs et à l'élégance du « grand monde », à cette vie large et facile qui est un des privilèges de la fortune.

Une camaraderie touchante — et des plus fructueuse — ne tarda pas à s'établir entre le maître et l'élève qui avaient, à eux deux, à peine quarante ans. Mendelssohn composait à cette époque sa partition pour le *Songe d'une Nuit d'été*, de Shakespeare. Droysen fut enthousiasmé par les travaux de son « disciple ». Ils étudièrent en commun les œuvres des grands maîtres : les premières symphonies de Beethoven et les opéras de Mozart. Mais par-dessus tout, leur admiration allait au vieux maître de chapelle d'Eisenach : à Jean-Sébastien Bach. Mendelssohn devait donner peu après une exécution intégrale de la *Passion selon saint Matthieu*. Et Droysen écrivit des articles dans les journaux — ce furent ses premiers textes signés — pour préparer le public à l'audition du chef-d'œuvre.

Ces années marquèrent dans sa vie une période de détente et de bonheur.

Car c'était bien le bonheur qu'il apprenait chez les Mendelssohn. Sa timidité native fondait peu à peu pour faire place à un charme dont témoignent tous ceux qui l'ont connu à cette époque.

Mais ces années ne lui apprirent pas seulement l'art d'être heureux : en éveillant sa sensualité, elles lui donnèrent son style. Chez un écrivain-né, ces deux phénomènes sont toujours liés. C'est à ce moment que Droysen prit le goût des périodes mesurées et des cadences harmonieuses, qu'il voulut s'efforcer d'imprimer à tout ce qui sortirait de sa plume le caractère d'une œuvre d'art : c'était — pour reprendre en la modifiant un peu la formule célèbre de Nietzsche — « la naissance de l'histoire hors de l'esprit de la musique ».

Droysen se mit alors à la traduction des sept grands drames d'Eschyle, s'efforçant de conserver le rythme et la coupe des chœurs, ainsi que la sombre beauté des images du texte original. Il fut un des premiers à démontrer que ces drames n'étaient que les fragments de vastes ensembles, dont les autres parties étaient malheureusement perdues. Il alla jusqu'à tenter une reconstitution des pièces manquantes, notamment des « drames satyriques » qui clôturaient les diverses trilogies. Ce travail fut publié en deux volumes quelques années plus tard (1832), précédé par une introduction de grand style.

Autant la traduction, débordante par endroits de fantaisie créatrice, dénote un puissant tempérament artistique, autant l'introduction est grave, mesurée, et s'inspire des plus rigoureuses méthodes scientifiques. Droysen y décrit l'arrière-plan politique sur lequel se détache le poète de l'Orestie. Il analyse la répercussion des événements sur l'âme de l'ancien combattant de Salamine et montre quel ferment ont déposé dans son cœur la guerre des Perses et les grandes luttes intérieures qui travaillaient le peuple attique. L'inspiration d'Eschyle est traversée par les passions véhémentes des fondateurs d'Etats : ses drames sont, en quelque sorte, les assises morales du futur impérialisme hellénique.

Or Droysen, devant la pensée de qui se déroulait l'essor prodigieux qui avait suivi les guerres de l'indépendance grecques, ne pouvait manquer d'être frappé par l'apathie et le rétrécissement des esprits qui avaient suivi, en Allemagne, les campagnes de la Libération. L'unité, forgée dans l'enthousiasme, s'était dissoute, sitôt le péril conjuré. Presque tous les géants de 1813 étaient morts ou éliminés des affaires publiques. Goethe seul survivait. Mais le Jupiter de Weimar n'était plus qu'une sorte de mythe : il n'appartenait plus aux forces agissantes de la nation.

Droysen souffrait cruellement de cet état de choses, d'autant plus qu'il ne trouvait nulle part à l'Université un écho qui répondit à ses aspirations. Faut-il s'étonner, dès lors, si, enfiévré par des préoccupations qui débordaient le cadre de ses études, il se mit à suivre les cours de ses maîtres avec moins d'assiduité qu'auparavant? Ni le plat romantisme de Raumer, ni l'érudition indigeste de Wilken ne pouvaient le satisfaire.

Hegel, par contre, l'attirait davantage et Droysen suivit ses cours avec un zèle ponctuel. La dialectique hégélienne corrigea chez lui ce qu'aurait pu avoir d'un peu sommaire l'idée d'évolution telle qu'elle ressortait des écrits de Herder. L'histoire ne progresse pas en ligne droite mais suivant des schémas répétés et à travers des alternatives d'action et de réaction en apparence contradictoires. Pour dégager de ces oscillations un grand dessein permanent, il faut admettre qu'un déterminisme absolu régit l'enchaînement des phénomènes historiques.

Cet enseignement, enrichi et confirmé par les travaux géographiques et ethnographiques de Ritter, donna à Droysen une compréhension plus organique de l'ascension et du déclin des civilisations. Elle l'aïda à saisir l'importance des « périodes intermédiaires ». Mais elle rebuta son sens inné de la liberté. Ce déterminisme schématique et doctrinaire aboutissait, à ses yeux, à une dépersonnalisation de l'histoire. Elle ne laissait aucune place à l'intervention des forces divines, d'une part, à l'empirisme, de l'autre. Enfin, reproche plus grave, elle ne fournissait aucune réponse à ce grand phénomène qui hantait aussi sa pensée : l'avènement du christianisme.

Droysen se sentait de plus en plus attiré par les siècles qui suivirent le démembrement de l'empire d'Alexandre (1). Car ceux-ci, généralement considérés comme une période de déclin, lui semblaient au contraire préparer le triomphe de Jésus. Eschyle et la Bible formaient sa lecture quotidienne.

Ainsi ses instincts les plus profonds, ceux qui jaillissaient des sources mêmes de son être, l'amour de l'Hellénisme, le patriotisme et la foi de son enfance, convergeaient tous les trois vers le personnage d'Alexandre le Grand. Dès lors le fils de Philippe de Macédoine revêtit à ses yeux le caractère d'un personnage providentiel. Par ses conquêtes, il avait été l'aboutissement et le couronnement de la civilisation grecque; par sa confrontation des religions et le phénomène de « théosyncrasie » qui en résulta, il avait ouvert la voie au monothéisme chrétien; enfin par l'unification qu'il sut imposer aux cités grecques, toujours en guerre ouverte, il était un exemple à proposer à ceux que hantaient l'idée de l'unification allemande.

Droysen avait toujours été ému par la scène touchante que nous relatent les Anciens. Avant de partir pour la conquête de l'Asie, Alexandre et Héphestion s'étaient rendus à Iliion pour couronner de fleurs le tombeau d'Achille. Mais moins fortuné que son ancêtre de l'Iliade, le vainqueur d'Issus n'avait pas trouvé son Homère. Aucun de ceux qui l'avaient chanté ne semblaient avoir saisi la force de son caractère et la grandeur de ses desseins. Droysen jura dès lors de réparer cette lacune : en décri-

(1) De cette époque datent certains travaux, publiés à la demande de Bœckh dans le *Rheinisches Museum*, « Sur les commentaires grecs de cinq papyrus égyptiens de Berlin » et une dissertation sur « l'Empire des Lagides sous le règne de Ptolémée VI Philométor ».



vant, par le détail, tous les faits et gestes de son héros, il avait enfin trouvé le sujet auquel tout le prédestinait.

\* \* \*

Il se mit immédiatement à l'œuvre avec une énergie décuplée. Par delà les siècles, le génie du héros antique semblait le féconder et l'instruire. Il voulait lui édifier un monument semblable à l'Acropole d'Athènes, et reposant, comme elle, sur des assises inébranlables : la structure politique, sociale, militaire et économique du monde méditerranéen au IV<sup>e</sup> siècle. Mais il voulait aussi, tâche plus délicate, aborder ce que l'on pourrait nommer avec Barrès « le Mystère en pleine lumière » ; le faisceau d'idées métaphysiques et mystiques qui avaient donné à la royauté d'Alexandre une auréole surhumaine. Enfin, il se réservait de démêler en ce siècle tumultueux les forces qui travaillaient à maintenir le passé et celles qui préparaient l'éclosion de l'avenir. Et l'avenir, ne l'oublions pas, n'était rien moins à ses yeux que la révélation de Dieu, l'évangélisation du monde.

Or l'avenir, à n'en point douter, était du côté du vainqueur de Darius, non du côté des démocrates helléniques, du côté de l'unification impériale, non du particularisme insulaire et municipal. « Vous savez que je suis l'admirateur du mouvement, de ce qui marche en avant », écrivait-il à Welcker ; ma passion est César et non Caton ; Alexandre et non Démosthène. »

« La grâce et l'aisance de l'exposé de Droysen, dit très justement Helmuth Berve dans sa belle introduction à l'édition du Centenaire, font oublier l'incroyable labeur scientifique qui a précédé la rédaction définitive de l'ouvrage. L'établissement et la combinaison des détails, qu'ils soient d'ordre historique, géographique ou philologique, les recherches sur la stratégie et les moyens grâce auxquels furent exécutées les grandes opérations militaires, les études de chronologie et tous les travaux préliminaires de cette espèce se fondent et disparaissent dans l'architecture de l'ensemble. Droysen scruta avec un intérêt particulier les mesures administratives prises par le vainqueur dans les territoires conquis. Sans doute le roi soumit-il les pays orientaux par les armes, mais le but qu'il poursuivait n'était pas simplement de les soumettre. Il vainquait en tant que champion de pays libres auxquels ni lui ni son père n'avaient jamais songé à imposer le joug de l'esclavage. De même, ses victoires devaient apporter la liberté aux peuples susceptibles de jouir de ses bienfaits. De là son respect des traditions, des lois et des cultes. Cette conception amena bientôt Alexandre à considérer que tous les peuples qu'il comptait unir sous son sceptre ne pourraient tenir, tout d'abord, leur unité que de lui ; qu'en conséquence, la différence entre Grecs et barbares devait disparaître devant la majesté de sa monarchie. Son but était la réconciliation de l'Orient et de l'Occident. Son mariage avec Roxane, son conflit avec Callisthène, les noces collectives de Suze, le licenciement tragique des vétérans à Opis, — pour ne citer que les épisodes les plus saillants de sa vie — n'apparaissent pas à Droysen comme les explosions irraisonnées d'un tempérament despotique, mais comme des actes politiques mûrement réfléchis. L'animation pittoresque de la Cour, le frémissement de l'Asie au passage des phalanges, la fondation des colonies, la remise en circulation des trésors des rois de Perse, la vie commerciale intense qui régna bientôt sur tout le bassin oriental de la Méditerranée faisaient partie d'un programme cohérent. Considéré sous cet angle, la stature d'Alexandre dépassait, et de beaucoup, celle d'un conquérant macédonien poursuivant la réalisation d'une idée personnelle, aussi géniale fût-elle. Droysen ne se lasse jamais de souligner que l'Orient et l'Occident étaient mûrs pour la fusion ; qu'ils aspiraient secrè-

tement à mettre en contact leurs qualités essentielles : ici la vitalité ardente de la Grèce, qui manquait d'espace ; là les masses inertes de l'Asie, qui manquaient de vie. Ils étaient l'un pour l'autre un complément indispensable. Depuis des siècles déjà ils se cherchaient aveuglément, attendant l'homme qui devinerait leur désir inassouvi et traduirait en actes les besoins de son époque. C'était l'histoire elle-même qui était avec le roi, qui s'incarnait en lui. »

Le livre parut au cours de l'hiver 1833-1834 (1). Il passa bien au-dessus de la tête des contemporains. Ceux-ci furent déconcertés par des proportions inusitées, par cet exposé en quelque sorte symphonique où les moindres détails s'organisent en fonction de l'histoire universelle. Ils restèrent insensibles aux qualités exceptionnelles d'un style dont le rythme et les images semblent tout imprégnées par la personnalité fougueuse d'Alexandre. « Cet ouvrage, dit Helmuth Berve, est comme la mer : on y voit déferler les vagues successives de l'histoire. L'une d'elles, qui s'appelle Alexandre, entraîne à sa suite tout l'océan du devenir, sur lequel plane, immobile, l'esprit du Créateur. »

Comment les lecteurs, pris au dépourvu, auraient-ils pu comprendre que Droysen, à peine âgé de vingt-cinq ans, venait de réaliser du premier coup un chef-d'œuvre d'*histoire inspirée* (ce qui est bien autre chose que de l'*histoire romancée*, cette forme hybride et indéfendable qui devait voir le jour par la suite) ? C'était en vain que l'auteur avait pris pour devise cette belle formule d'un Ancien : *Pectus fecit historicum*, c'est le cœur qui fait l'historien. On l'accusa d'avoir trop accordé à Alexandre en décrivant toute une époque en fonction d'un individu. On chicana sur le chiffre des effectifs qu'il prêtait à l'armée de Darino (2). On lui en voulut de sa critique impitoyable de la démagogie athénienne. Bref, il plaidait la cause du despotisme et reniait la liberté : crime impardonnable aux yeux des libéraux qui préparaient le soulèvement de 1848.

\* \* \*

Pourtant l'ouvrage fut vivement apprécié par une petite élite qui encouragea Droysen à poursuivre sa tâche. Dans son esprit, la vie d'Alexandre n'était que l'introduction d'une vaste histoire de l'Hellénisme, qui devait aller de la mort du conquérant à la naissance de Jésus (3).

Le premier volume de l'*Histoire de l'Hellénisme* parut en 1836. Il décrivait tous les événements survenus de 323 à 277. Le second volume suivit en 1843. Il allait de 277 à 20 av. J.-C. Entre-temps, Droysen avait été nommé professeur à l'Université de Kiel.

Mais était-ce l'influence de ce milieu provincial, où ressuscitait l'ambiance austère et un peu étouffante du « collège » de Stettin ? Était-ce la nostalgie du foyer voluptueux et cosmopolite où il avait vécu à Berlin ? Plus il s'éloignait d'Alexandre et plus l'histoire de la Grèce lui semblait perdre son rayonnement. Bientôt la tâche qu'il avait assumée commença à lui peser. Par ailleurs, l'histoire des Ptolémées et des Séleucides ne fournissait plus aucun aliment à sa ferveur patriotique. En décrivant les figures de Philippe et d'Alexandre, il avait voulu proposer un exemple à ses concitoyens : non point sous la forme d'un banal parallèle historique ; il était bien trop cultivé pour cela. Mais il savait quelle force dégage fatalement celui qui réussit à unir des peuples dont l'énergie s'est inutilement dissipée en querelles intestines. Il savait aussi, selon la formule magistrale de Tocque-

(1) Chez G. Finke, à Berlin.

(2) Il semble, en effet, que ces chiffres aient été moins forts que ne l'a pensé Droysen.

(3) Droysen fut le premier à pratiquer cette coupure dans l'histoire de l'Antiquité. Elle devait subsister après lui.



ville, qu'à chaque siècle la suprématie revient à la nation qui découvre, la première, la conception politique la mieux adaptée à son temps.

Or, les dissensions des princes allemands lui fournissaient une image trop semblable aux rivalités des cités grecques pour qu'il n'appelât pas de ses vœux un nouveau Philippe. Il avait l'impression de perdre son temps en se consacrant à l'Antiquité, quand le présent posait des problèmes si angoissants. « Je suis fou, écrivait-il en 1841 à son ami Heylemann, de m'enterrer dans ce vieux passé poussiéreux au lieu de me jeter à plein corps dans les époques vivantes, colorées, et plus proches de nous. »

Fit-il part de sa tristesse croissante à Mendelssohn? C'est probable. Car celui-ci lui conseilla de reprendre sa traduction des Comédies d'Aristophane qu'il avait amorcées vers la fin de son séjour à Berlin. Celles-ci parurent en trois volumes au cours des années qui suivirent. Mais la diversion fut de courte durée. Droysen renonça à terminer son *Histoire de l'Hellénisme*. Il la clôtura par une longue introduction, qui parut en 1843 en tête du second volume, et où culminait cette affirmation, — non exempte d'un certain pessimisme, — « que le plus grand acte du paganisme avait été de consentir à sa propre dissolution ».

\* \* \*

A partir de ce moment, Droysen se consacra exclusivement à l'histoire de la Prusse. Mais en s'éloignant des sources d'inspiration hellénique, il semblait que le génie même de la jeunesse l'eût abandonné. Nous pouvons passer rapidement sur les années qui suivirent. Car malgré la valeur indéniable de ses travaux, on n'y sent plus palpiter la même flamme qu'auparavant; ils ne gravitent plus autour d'une idée universelle.

En 1846 parurent, en deux volumes, ses conférences sur les Guerres de Libération et en 1851-1852 sa grande biographie du comte York de Wartenburg. Il quitta Kiel en 1851 et fut nommé professeur à l'Université d'Iéna. C'est là qu'il entreprit sa monumentale *Histoire de la Prusse* qu'il poursuivit à Berlin où il fut transféré en 1859.

Mais tandis que Droysen travaillait à la biographie des premiers Electeurs de Brandebourg et à son essai sur *Les Bases de la science historique* — qui traite de questions de technique et de méthodologie — un nouveau venu dans la politique commençait à faire trembler les membres de la Confédération germanique : c'était Bismarck.

Droysen avait tout d'abord considéré avec méfiance cet homme souple et inflexible qui disait, en écoutant la musique de Mendelssohn : « Cet homme est vraiment très mal », et affirmait d'une voix nonchalante qu'il résoudrait les questions de son époque « par le fer et par le sang ». Poursuivait-il une politique personnelle? Rêvait-il de détrôner les Hohenzollern? Mais Droysen, d'abord hostile, reconnut bien vite que le vainqueur du Danemark et de l'Autriche avait les allures d'un maître. Il l'avait vu gravir un à un tous les échelons du pouvoir jusqu'au jour où il avait imposé l'hégémonie de la Prusse aux princes du Bund, rassemblés à Versailles dans la Galerie des Glaces. L'historien de York et de Frédéric II pouvait-il ne pas voir en Bismarck l'homme qu'il attendait depuis toujours? N'avait-il pas tenu aux princes et aux rois le langage même de Philippe aux Assemblées de Corinthe?

Mais, après 1870, l'Allemagne commença à se transformer. L'or français avait répandu sur le pays une « rosée de milliards ». L'ère wilhelminienne s'ouvrait sous les auspices du matérialisme triomphant. Une civilisation de Galerie des Machines s'abattit sur l'Allemagne. Partout surgissaient des chantiers, des usines, des fonderies. Les banquiers berlinois dilettantes et artistes de

1830 avaient fait place à une génération de féodaux réalistes, rapaces et hautains. Ils traitaient avec dédain les travaux de l'esprit, eux dont l'occupation exclusive était l'équipement industriel de l'empire. Le ciel était souillé par la fumée des hauts fourneaux. Baldur, l'Apollon de la Mythologie germanique, était devenu maître de forges.

Etait-ce bien là l'empire auquel Droysen avait rêvé? Quelle secrète désillusion le fit se replier sur lui-même, au lieu de chanter les louanges de ses premiers fondateurs? Fût-ce au contraire le retour naturel du vieillard vers les idées et les émotions de sa jeunesse? Nous n'avons, à ce sujet, aucun document précis. Toujours est-il qu'à partir de 1870 Droysen travailla moins ardemment à son *Histoire de la Prusse*. (Il devait la laisser inachevée à son quatorzième volume, qui s'arrête à la date de 1756.)

« Je retourne disait-il, à mes premières amours. » Le temps avait passé et il retrouvait sa liberté d'esprit à l'égard des siècles antiques. Il reprit son *Histoire de l'Hellénisme* et revit les passages consacrés à la période des Diadoques et des Epigones. Il la remania complètement et y incorpora sa *Vie d'Alexandre*, refondue elle aussi. La nouvelle édition, en trois volumes, parut en 1878. Mais n'retouchant son ouvrage primitif, Droysen l'avait durci et comme desséché. Les Muses l'avaient abandonné et le miracle de 1833 ne s'était pas reproduit. Son éradition sans défaut ne pouvait remplacer l'émotion éblouie de son adolescence.

Alors il revit en pensée toutes les années de labeur, d'espérance et de déception qui le séparaient de ses débuts. Quel chemin n'avait-il pas parcouru depuis ses premières traductions d'Eschyle! Il n'était plus à présent qu'un vieillard sceptique et désabusé. Peut-être pressentait-il que les travaux de son âge mûr seraient relégués un jour sur les rayons des bibliothèques et que la mort (1) ne lui laisserait pas le temps de finir son *Histoire de la Prusse*...

Mais en se retournant sur son passé, il voyait sa jeunesse tout illuminée par les feux de l'aurore, d'une aurore qui semblait empruntée à la jeunesse du monde. Quoi qu'il pût advenir de ses œuvres ultérieures, il pouvait mourir tranquille : sa tâche était accomplie : il resterait pour la postérité l'historien d'Alexandre.

\* \* \*

Ce livre, on peut le lire comme une épopée antique, comme le récit d'une existence fabuleuse tout entière inspirée par les deux plus nobles passions de l'homme : l'esprit de sacrifice et l'esprit d'entreprise. On peut aussi le lire comme une des plus puissantes synthèses historiques que nous ait léguées le XIX<sup>e</sup> siècle, comme un ouvrage à placer sur le même rayon que Mommsen ou Burckhardt, Carlyle ou Michelet.

Mais on peut aussi le lire, — et c'est je crois la façon la plus immédiatement profitable, — comme l'exemple de ce que peut accomplir une personnalité de génie, à une époque où l'histoire semble perdre souffle et attendre d'un individu qu'il lui fournisse une impulsion nouvelle. A ce point de vue, on découvre dans la méditation des actes d'Alexandre, mieux que partout ailleurs, les éléments d'un « culte de la personne » dont nous avons, à l'heure actuelle, le plus pressant besoin. La leçon des Amphycionies et des Assemblées de Corinthe est des plus instructives à cet égard. Notre confiance excessive dans les pactes et les institutions nous fait volontiers oublier que seul l'individu est capable d'orienter les événements et que seul atteint à la grandeur un peuple qui dirige son histoire. A condition de le vouloir avec assez de force et de constance, les nations finissent toujours par trouver le chef qu'elles espèrent. Celui-ci leur rappelle alors la vérité

(1) Survenue en 1884.



trop souvent méconnue que ce sont les hommes qui font les choses, et non les choses qui font les hommes.

Mais de quelque façon qu'on l'aborde, l'histoire d'Alexandre le Grand reste un des ouvrages faits pour enchanter tous les âges de la vie. On peut lui appliquer les belles paroles de Rousseau lorsque seul, et revenu de tout, il se promenait sous les ombrages de l'île Saint-Pierre, en méditant sur la vie des grands hommes de l'antiquité : « Dans le petit nombre de livres que je lis quelquefois, encore Plutarque est celui qui m'attache et me profite le plus. Ce fut la première lecture de mon enfance et sera la dernière de ma vieillesse. C'est presque le seul auteur que je n'ai jamais lu sans en tirer quelque fruit. »

JACQUES BENOIST-MÉCHIN.

#### AVIS IMPORTANT

Nous prions instamment les abonnés dont l'abonnement échoit le 31 décembre de donner des instructions pour que la quittance postale qui leur sera prochainement présentée soit honorée à première présentation. Ils nous éviteront ainsi d'inutiles frais et ennuis.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### La Règle de saint Benoît

Je m'excuse auprès du vénérable auteur, dom Raymond Thibaut, et de ses collaborateurs « les fils du saint Patriarche », auprès des éditeurs Desclée-De Brouwer de la Collection Pax (vol. XXXVI), auprès des lecteurs de cette *Revue*, du long retard que l'enchevêtrement des circonstances et la bousculade de la vie ont apporté à la recension d'un livre, paru il y a deux ans et qu'il faut néanmoins considérer comme un événement littéraire : *La Règle de saint Benoît*, moderne présentation d'un Code de spiritualité millénaire. Texte latin traduit et annoté par des bénédictins, 1 volume in-12 de XLVIII-182 pages. Prix : 9 francs, soit 12 francs belges.

Je n'ai pas à redire ici que cette Règle où le Patriarche des moines d'Occident a coulé dans le bronze romain de formules lapidaires la sagesse antique transposée sur le plan surnaturel n'est pas seulement le Code de perfection qui a formé une longue postérité de saints, mais encore un des principaux instruments de la civilisation européenne.

On peut s'étonner à première vue que cette Règle, burinée en un texte presque immuable et qui remonte à plus de quinze cents ans, ait encore besoin d'être retraduite après tant de traductions, annotée et commentée après tant de commentaires. Mais cet étonnement cesse à la constatation de ce fait qu'en partie à raison de son antiquité même et en dépit d'une longue tradition, la vénérable Règle est pour beaucoup de profanes, même pour beaucoup de moines, comme un trésor scellé dont les richesses profondes échappent facilement à une lecture rapide ou trop peu avertie. J'avoue humblement que, jusqu'à la révélation de cet ouvrage qui nous en donne la clef, ce monument de la législation bénédictine ne m'apparaissait que comme une juxtaposition de sentences détachées, une collection de préceptes où il était à peu près impossible de découvrir l'existence d'un plan ou un enchaînement logique. Il est donc manifeste que pour rapporter l'effet à la cause, la fécondité spirituelle et sociale de la Règle bénédictine à ce formulaire apparemment si peu cohérent et de médiocre intérêt, il fallait une adaptation de ces énoncés anciens à notre compréhension, une accommodation à nos habi-

tudes de penser. C'est ce qu'ont parfaitement compris les fils de saint Benoît, à savoir que l'envergure de la Règle, sa force latente d'expansion, ses énergies toujours vivantes pourraient être mieux révélées, mises à la portée des lecteurs d'aujourd'hui par une nouvelle présentation du texte latin, par des analyses et des indications qui nous permettraient, à nous tard venus, de pénétrer la pensée profonde du grand législateur. « C'est là, lisons-nous dans l'Introduction, un essai collectif, tenté après de longues réflexions par quelques enfants du saint législateur. »

Que nous apportent-ils ?

Tout d'abord, en tête du volume, un *Tableau analytique* qui ramène la Règle à un plan général que l'on peut embrasser d'un coup d'œil. C'est le panorama, sur un vaste et lumineux horizon, des diverses partitions qui s'étagent dans cet antique monument.

Puis, descendu de ce belvédère, le lecteur est guidé tout au long de sa marche exploratrice. En effet, les groupes successifs des chapitres roulant sur un même objet sont précédés de brefs résumés : ce sont les *poteaux indicateurs*, parfois intercalés entre le titre et le texte de chaque division. Ces analyses sont d'une extrême clarté : elles nous disent en quelques mots ce que renferme le chapitre, la place qu'il occupe dans l'ensemble, si bien que tout nous apparaît sous son vrai jour et que plus aucune difficulté n'embarrasse le lecteur.

Est-ce que ces divisions ne sont pas arbitraires ? Non, elles sont inspirées par les commentaires les plus autorisés qui permettent de retrouver dans la trame le dessin original. Sans doute, la Règle, achevée peu de temps avant la mort de saint Benoît (547), ne fut pas écrite d'un seul jet, à part les chapitres de spiritualité et de liturgie, elle a été élaborée selon le rythme de l'expérience ; manifestement il est d'assez nombreux passages qui trahissent la réponse à une question posée, fournissent la solution occasionnelle d'un cas survenu dans la vie du monastère. Mais, à travers ces méandres il est possible de reconnaître un cours régulier. « Il est possible de discerner un certain souci d'enchaînement, telle section étant nettement délimitée, tel chapitre amenant logiquement le chapitre qui suit. » A la réflexion, on voit même se dessiner la vigoureuse ossature de l'organisme monastique, en ce qu'il a d'essentiel, tel qu'il fut constitué par saint Benoît : 1° *vie cénobitique* sous l'autorité patriarcale de l'Abbé; 2° *ascèse fondamentale*; 3° *ascèse spécialisée* : « prière, vie quotidienne examinée sous ses différents aspects, menée dans l'amour fra-



ternel, destinée à établir les âmes dans la paix de l'infinie charité ».

Puis vient le *corps* de la Règle. Quel est le texte adopté comme base de la traduction? C'est, en somme, celui des bénédictins de Farnborough qui ont utilisé l'édition critico-pratique de dom Butler, lequel s'est appuyé à son tour sur l'autographe du saint tel qu'il a été publié, en 1900, par dom G. Morin, d'après un manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle retrouvé à Saint-Gall.

Les traducteurs ont moins cherché, sans le négliger d'ailleurs, à rendre le style de saint Benoît dans sa vigueur native, sa robuste romanité, qu'à mettre en lumière la pensée même, en la faisant transparaître dans une version moderne d'une lecture aisée.

Il est, enfin, à signaler dans la présente édition une disposition typographique qui met en vedette les phrases ou membres de phrases énonçant soit les idées qui sont capitales dans la pensée de saint Benoît, soit celles qui renferment comme en germe les progrès de la civilisation. L'Introduction en fournit deux exemples particulièrement suggestifs. Par ce procédé votre attention sera ainsi appelée sur cette sentence : *Il faut honorer tous les hommes*. Quelle lumière jaillit de ces simples et profondes paroles, pour nous faire comprendre le surnaturel respect dont les fils de saint Benoît ont enveloppé, même aux âges de fer où ils apparurent, les misérables, les barbares, les ennemis! Qui s'étonnera, après cela, de cette délicate courtoisie, de cette exquise urbanité dont témoignent aujourd'hui encore les bénédictins à l'égard de leurs hôtes, de leurs simples visiteurs, vulgaires touristes amateurs parfois, esprits curieux, étrangers à la religion, mais désireux de s'instruire, tel un ministre d'Etat socialiste?

*Il faut honorer tous les hommes*, sans exception, car ils sont tous images de Dieu, tous appelés à la filiation divine. Ils l'ont dite, les moines, cette sentence, ils l'ont redite aux farouches envahisseurs germaniques, ils les ont pénétrés de cette vérité pour obtenir l'adoucissement progressif des mœurs. A cette maxime se joint une autre qui la précise à l'égard d'une catégorie. *Il faut reconforter les pauvres*. Et d'emblée vous vous rappelez que les monastères furent les grandes aumôneries du Moyen âge, s'ouvrant à chaque étape des pèlerinages et vous vous expliquez la table des pauvres dressée en permanence pour les y accueillir. La légendaire hospitalité monastique est évidemment issue de cette Règle toujours vivante.

\* \* \*

Je nourris l'intime conviction que la Règle ainsi présentée aux lecteurs modernes avec les adaptations voulues leur réserve une source féconde de méditations et leur livrera l'intelligence de l'histoire d'un grand passé.

Il est tout à fait remarquable que la Règle de saint Benoît a fait fondre, comme neige au soleil, toutes les Règles en vigueur avant le VII<sup>e</sup> siècle. C'est la seule, en effet, qui soit venue jusqu'à nous, non pas à l'état de document archaïque, mais comme un organisme dont la vitalité est à l'épreuve du temps.

On s'est demandé la raison de cette éclatante supériorité. On n'a pas répondu à la question en rappelant que les Papes bénédictins, à commencer par saint Grégoire, avaient favorisé de toute leur autorité pontificale la diffusion de leur Ordre, car il reste à expliquer pourquoi cette Règle a joui de ce privilège d'être la pépinière des chefs de la chrétienté pendant des siècles. La vraie raison, c'est qu'elle est génératrice de sanctification et de civilisation à un degré supérieur. Elle porte, en effet, en soi trois facteurs qui donnent la clef du problème.

Sa *précision*, d'abord. Il n'en existe pas d'aussi nette : pur cristal taillé à facettes. On y trouve à chaque ligne l'empreinte du génie de Rome, de ce génie gouvernemental et juridique que Virgile saluait par ces vers fameux :

*Tu regere imperio populos, Romane, memento  
Hæc tibi artes pacisque imponere mores  
Pascere subjectis et debellare superbos.*

Benoît adapta la sagesse antique aux besoins de l'Occident en la surnaturalisant et en la coulant, pour ainsi dire, dans le moule romain.

La *discrétion* tant vantée est la seconde caractéristique de son œuvre. Sa Règle n'est pas conçue pour des héros de la pénitence, comme celle de saint Colomban, ni pour une élite intellectuelle comme celle de Cossiodore. Elle garde l'équilibre de la *mens sana in corpore sano* : l'Abbé, s'il s'en inspire dans son gouvernement, ne peut pas surcharger les laborieux au bénéfice des fainéants, il doit distribuer les charges avec discernement et sagacité. Il est tout à fait intéressant de relever ici, à côté des éloges de Bossuet et du cardinal Pie, le grand ami et le panégyriste de dom Guéranger, le jugement porté par le protestant Guizot. « La pensée morale et la discipline générale y sont sévères, mais dans le détail de la vie, la Règle est humaine et modérée. On y trouve un caractère de bon sens et de douceur dont il est impossible de n'être pas frappé. » Il y a là dans l'accord de ces trois esprits, aussi éloignés l'un de l'autre que l'historien protestant de deux évêques de l'Eglise romaine, un fait nettement significatif, à la gloire de la sagesse, de l'admirable prudence que le législateur monastique a fait paraître dans sa Règle.

La troisième raison de la supériorité de ce Code et de sa pérennité est la *stabilité*, si hautement appréciée par le grand législateur qu'il en a fait l'objet d'un vœu. A l'instabilité du monachisme oriental, il a diamétralement opposé la stabilité, condamnant dès le premier chapitre les moines itinérants et vagabonds. « Il y a quatre espèces de moines, la chose est manifeste. La première est celle des *cénobites*, de ceux qui vivent dans un monastère, militant sous une Règle et sous un Abbé. La seconde catégorie comprend les *anachorètes* ou *ermites* : bien exercés, dans les rangs de leurs frères, au combat singulier du désert, en assurance désormais, ils peuvent se passer du réconfort d'autrui et se suffire. Dieu aidant, pour lutter *avec leur seule main et leur seul bras* contre les vices de la chair et des pensées.

» Quant à la troisième espèce de moines qui est détestable, c'est celle des *sarabâites*... Ils s'enferment *deux ou trois ensemble*, ou même isolément, sans pasteur, dans leurs propres bercails, prenant pour loi la satisfaction de leurs désirs.

» La quatrième espèce de moines est dénommée des *gyrovagues*. Ceux-là errent toute leur existence de province en province... toujours vagabonds, jamais stables, asservis à leurs volontés propres et aux plaisirs de la bouche, enfin *pires en tout que les sarabâites*. Leur genre de vie à tous est fort misérable; mieux vaut se taire que d'en parler. »

C'est de la race très forte des *cénobites*, vivant sous la Règle de saint Benoît, que les peuples occidentaux ont reçu la notion du pouvoir, celle d'un ordre social dont Dieu est la clef de voûte, le sentiment de l'égalité de tous les hommes devant Dieu qui fit abolir l'esclavage, la noble leçon du travail manuel qui défricha l'Europe et du travail intellectuel par la *lectio divina* que fonda la science du Moyen âge et des temps modernes, la sublime leçon de la charité qui est la mère de la civilisation.

Quelle lignée de moines illustres a engendrée la Règle du saint Patriarche! Des saints, des martyrs, des hommes de gouvernement, des savants, des artistes, des éducateurs, des théologiens, des pénitents extraordinaires, des reclus, de saintes veuves : tous et toutes sanctifiés par le moyen de ce merveilleux instrument.

Aussi bien, d'avoir mis à notre portée cette Règle qui a traversé les siècles en gardant une prodigieuse convenance avec notre temps, est un titre à notre profonde reconnaissance envers les fils de saint Benoît.



**BANQUE BELGE POUR L'ÉTRANGER**

*Extrait du rapport de cette société :*

Nous attirons tout d'abord votre attention sur le fait que ces comptes ne peuvent être comparés avec ceux de l'exercice précédent, parce qu'ils ne comprennent pas les opérations de nos succursales de Londres et de Paris, qui ont été transformées en sociétés autonomes, ni celles de notre succursale de New-York, qui a été rattachée à la « Banque Belge pour l'Etranger (Overseas) », Londres.

La Chine traverse une période difficile par suite notamment des fluctuations de l'argent métal et des incertitudes de la situation monétaire qui en furent la conséquence.

Les résultats de nos succursales de ce pays restent néanmoins satisfaisants.

Nous avons ouvert, le 25 mai, une agence à Hongkong, centre important au point de vue des opérations de change.

Les Sociétés que nous avons créées l'an dernier à Londres et à Paris nous donnent satisfaction.

La Banque Belge pour l'Etranger (Overseas), Londres, a depuis absorbé notre succursale de New-York. La première assemblée générale a approuvé la distribution de 4 1/2 % net d'impôts, tout en amortissant le total des frais de constitution et en reportant un solde à nouveau de six mille livres sterling.

En France, la tension financière, qui s'est produite pendant les premiers mois de l'année 1935, a eu pour effet de contracter le volume des affaires. Les résultats bénéficiaires de la Banque Belge pour l'Etranger, Paris, l'ont néanmoins mise en mesure de consacrer près de 1.500.000 francs français à l'amortissement de la totalité des frais de constitution et d'une partie des apports.

La Banque Italo-Belge a obtenu, pendant l'exercice, des résultats qui lui ont permis de distribuer un dividende de 8 %.

En Egypte, la récolte cotonnière est abondante, la balance commerciale est favorable, le marché des capitaux est large. Sans préjuger des répercussions que peuvent exercer sur la situation économique de l'Egypte les événements politiques dont l'Afrique est actuellement le théâtre, on peut affirmer que pour le moment ils n'exercent sur l'activité bancaire aucune influence préjudiciable. La Banque Belge et Internationale en Egypte a obtenu des résultats comparables à ceux de l'exercice précédent.

En Pologne, en Roumanie et dans les Etats balkaniques, les efforts en vue de réagir contre la crise se poursuivent avec ténacité et certaines améliorations se sont produites.

Les bénéfices réalisés pendant l'exercice 1934-1935 s'élèvent à . . . . . fr. 8.670.842.27

Sur les fr. 9.051.946.96 reportés à nouveau l'année dernière, nous avons prélevé pour des amortissements une somme de quatre millions 730.592 francs, ce qui laisse disponible sur le report . . . . . fr. 4.321.354.96

en sorte que le Compte de Profits et Pertes soldé par . . . . . fr. 12.992.197.23 que, par prudence et eu égard aux circonstances, nous vous proposons de reporter à nouveau.

**Caisse Hypothécaire Anversoise**  
 Société Anonyme Fondée en 1881 Registre du Commerce d'Anvers n° 115  
**CAPITAL : frs. 40.000.000**  
**RÉSERVES : frs. 67.729.992,79**  
**FONDS SOCIAL : frs 107.729.992,79**  
 Siège Social : ANVERS 44, Boulevard du Régent, 44  
 35, rue des Tanneurs - 24 place de Moir Tél. Nos 22 44 97 - 13 84 64  
 SUCCURSALE DE LIÈGE : Boulev. d'Avroy, 40 - Tél. 29.101  
**PRÊTS SUR IMMEUBLES ET POUR BATIR**  
 Obligations Foncières : Intérêt 4 % NET  
 Caisse d'Épargne : Intérêts 3,05 %, 4 % et 4,40 % NETS  
 Agences dans les villes et les principales communes du Pays  
**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

**Export Helles X.L. Double Bock**  
 Grandes Brasseries d'X.L.  
**Les Melleures Bières**

**FILATURE et TISSAGE de JUTE**  
**PAPER-LINED BAGS**  
**GOOSSENS Frères**  
 BELGIAN JUTE and LINEN MILLS  
 ZELE (Belgique)  
 Téléphones : Zele 22-24 et 193 Télégr. : Goossens-Zele  
**SACS, TOILES D'EMBALLAGE, bâches, tissus filtrants**  
**SACS neufs pour tous usages**  
**Spécialité de SACS pour SCORIES, CIMENTS, etc.**

*Ne soyez pas plus royaliste que le Roi, mais non plus moins royaliste que la Reine.*  
*C'était à « Trianon » que notre tant regrettée reine Astrid aimait à choisir pour les enfants royaux, comme pour ceux de son adoption, les plus belles poupées d'art...*  
*Comme Elle, toute maman soucieuse d'offrir à ses enfants des jouets d'un goût parfait, retiendra l'adresse de cette Maison renommée :*

**« TRIANON »**  
 36, Galerie de la Reine, BRUXELLES

Spécialité de poupées d'art (Wiltry).  
 Créations de tous genres.  
 Poupées de style.  
 Poupées folkloriques et de caractère.  
 Fantaisies, jouets, etc.



**BOUCHONNERIE - CORDERIE**  
**GEERINCK**  
 BERGENDRIES  
 LOKEREN  
 Téléphone : 113. Compte chèques post. : 313.14



TOUTES SORTES DE BOUCHONS — LIÈGE AGGLOMÉRÉ POUR ISOLATION — SPÉCIALITÉ DE BOUCHONS A VIN FINS  
 DEMANDEZ PRIX



RUBIS-RADIO NE FABRIQUE QUE DES APPAREILS DE QUALITÉ



Type 60, 62 ou 63  
avec table

**Deux diffuseurs!**  
**3 gammes d'ondes!**

Une qualité irréprochable  
Une garantie exceptionnelle  
Et que d'avantages avec

# RUBIS

Deux diffuseurs!  
Trois gammes d'ondes de 30 à 2,000 m.  
(Réception du Vatican sur 50<sup>m</sup>26)

Signalisation lumineuse  
Un style digne de votre ameublement  
Un prix à la portée de toutes les bourses

Le modèle 60 ci-contre coûte **1,990 frs.** Avec table **2,340 frs**  
Modèles de **1,170 à 4,750 francs**

CATALOGUE GRATUIT

**Usines RUBIS** 10-12, rue de la Briqueterie, Fontaine-l'Évêque

Téléphone : 83457 Charleroi

# SEMDA

LA VEDETTE DE L'EXPOSITION

LE JOYAU DE L'EXPOSITION

Autre chose et mieux  
qu'un appareil de Radio



**Francine Fr. 1.595**

Superheterodyne alternatif :  
110, 130, 220 volts avec dispositif de protection  
Ebénisterie : Noyer poli au tampon  
Dimensions : 52x39x25 cm.

Un appareil de grande classe  
pour un prix extrêmement réduit



Le Radio-phono  
enregistreur

**SEMDA**

(breveté « Reterson »)

**Fr. 5.450**

Invention sensationnelle

UNIQUE EN BELGIQUE

**Type "Reterson"**

Allez l'entendre

Un appareil d'avant-garde

Vous serez émerveillé

Démonstrations chez tous les Distributeurs de SEMDA ou au Siège Social :

**Société Industrielle du Son « SEMDA », 7, rue Abbé de l'Épée, Bruxelles-Woluwe**

**SEMDA, L'APPAREIL MUSICAL ■ SEMDA, L'APPAREIL MUSICAL ■ SEMDA, L'APPAREIL MUSICAL**